

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE, SCIENCES

LETTRES ET ARTS

Du Département des Deux-Sèvres.

—

N^{os} 4-6. — AVRIL-JUIN 1885

IV. F. et C. PUICHAUD. Lettres de M^{me} de la Rochefoucault-Bayer.

L E T T R E S

DE

Madame Denise-Jeanne-Catherine de la Rochefoucault-Bayer

(Les lettres qui suivent sont adressées à la même personne, ancienne femme de chambre de la mère de madame La Rochefoucault, madame de Mauroy.)

**Lettres de Catherine de Mauroy,
baronne la Rochefoucauld-Bayers,
à Marie Louise Poignant-Savin
1816-1840**

Commentées par

Florentin et Casimir Puichaud en 1885

Annotées en 2017 par J-Philippe Poignant

Préface

Ce document est exceptionnel pour toute personne qui s'intéresse aux guerres de Vendée et à leurs conséquences dans le bocage bressuirais. En effet, il recense des lettres datées de 1816 à 1840, écrites pour la plupart par Catherine, dernière héritière de la famille de Mauroy qui possédait le château de Pugny avant la révolution de 1789. Ces courriers ont pour destinataire Marie-Louise Poignant-Savin, ex-femme de chambre des de Mauroy, née et décédée à Pugny.

Les deux femmes n'avaient que trois ans d'écart et se sont côtoyées dans leur enfance et leur jeunesse. La tradition orale de la famille Savin dit qu'elles ont appris à lire et écrire ensemble, ce qui explique leur proximité évidente au-delà des barrières sociales qui les séparaient.

Ce travail d'annotation a pour objectif d'en rendre la découverte plus facile et d'en favoriser la compréhension.

En voici le mode d'emploi :

Les textes en bleu marine sont les annotations de 2017.

Les textes en rouge sont les annotations de Florentin et Casimir Puichaud en 1885.

Les textes en noir italique sont la transcription des lettres originales par F. & C. Puichaud.

Les imprécisions ou erreurs d'orthographe de l'édition de 1885 ont été conservées. Par exemple la transcription « la Rochefoucault-Bayer » est erronée, la bonne orthographe étant « la Rochefoucauld-Bayers ».



Porche du château de Pugny en 2015

Présentation des personnes de ce document

Catherine de Mauroy (1771-1837)

L'auteur des lettres est l'unique héritière de la branche poitevine des de Mauroy, famille noble champenoise originaire de la région de Troyes.

Comme l'évoquent Florentin et Casimir Puichaud, c'est Simon de Mauroy (1652-1742), arrière grand père de Catherine, qui fit l'acquisition du château de Pugny en 1731. Ce militaire termina sa longue carrière au grade de lieutenant général (aujourd'hui général de division).

Le grand-père de Catherine, Denis François (1698-1786), et son père Denis Jean (1737-1818) servirent aussi dans les armées royales. Ils appréciaient le château de Pugny et y résidaient régulièrement.

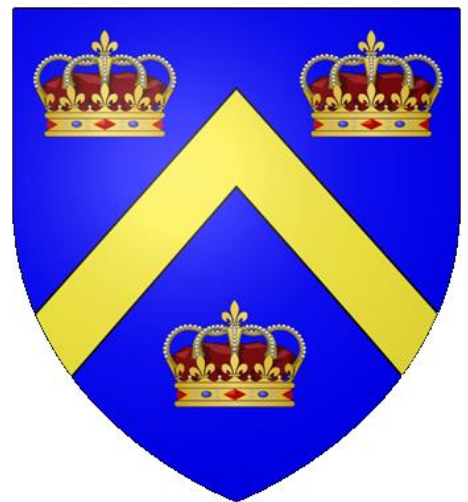
Le mariage de Denis Jean de Mauroy en 1769 à Versailles eut pour témoins plusieurs membres de la famille royale. Sa jeune femme, Catherine de Grassin (1750-1791) mis au monde leur fille unique le 12 octobre 1771 à Anvers (Belgique), lors d'une campagne militaire. Denise Jeanne Catherine grandit à Pugny avec pour compagnons de jeu les enfants des domestiques du château dont Marie-Louise Poignant. Elle fut ensuite éduquée dans un couvent de la région, comme c'était souvent le cas à l'époque pour les jeunes filles nobles.

Dès 1790, la dérive anti monarchique de la révolution rendit le marquis de Mauroy suspect. Après le décès de Catherine de Grassin à Poitiers en juillet 1791, il prit la décision d'émigrer avec sa fille au début de 1792.

Le marquis de Mauroy devint alors rapidement un des principaux officiers du prince de Condé, cousin de Louis XVI qui constitua en Allemagne une armée de nobles exilés combattant les troupes républicaines françaises.

C'est lors de cet exil, en 1798, que Catherine de Mauroy se maria au baron Jean de la Rochefoucauld - Bayers (1757-1834). Cette union fut célébrée à Dubno, alors en Pologne russe et désormais en Ukraine. Leur fils unique Albert y nacquit en mars 1799.

En 1801, le jeune couple rentra en France et passa plusieurs mois au château d'Etrie, à Chanteloup. Ils régularisèrent leur situation au regard des nouvelles loi françaises en s'y mariant civilement en janvier 1802, et entreprirent de récupérer leur biens en se faisant radier de la liste des émigrés. Comme le château de Pugny avait été détruit en 1792 et le domaine vendu comme bien national en 1798, ils s'installèrent ensuite à Paris.



Blason des de
Mauroy
(Wikipédia)

Présentation des personnes de ce document

Marie Louise Poignant-Savin (1768-1836)

La destinataire des lettres est l'ancienne femme de chambre de Catherine de Grassin, mère de Catherine de Mauroy.

Les parents de Marie-Louise , Pierre Poignant et Louise Giraudon, étaient déjà domestiques au château de Pugny à leur mariage en 1762.

Bien qu'issue d'une famille de paysans illettrés, Louise Giraudon avait la particularité rare à l'époque pour une fille de sa condition de savoir lire et écrire. Elle l'avait probablement appris au service du château. Le couple Poignant était apprécié puisque 2 de leurs 8 enfants eurent des de Mauroy comme parrains et marraines.

5 enfants atteignirent l'âge adulte. Les deux derniers, Marie Louise et Joseph (1773-1856), furent probablement les compagnons de jeu de Catherine de Mauroy.

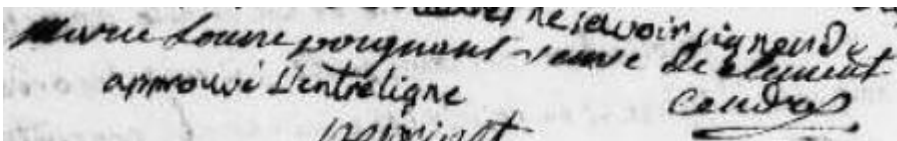
Marie Louise s'est mariée en 1789 à Jean Clément Cendre (1754-1794), cocher et homme de confiance du marquis. Cet homme entreprenant a expérimenté la culture de la pomme de terre, puis fait connaître cette plante aux alentours. Ils eurent un fils en 1790, décédé dans sa petite enfance.

La révolution vint complètement bouleverser la vie à Pugny.

J-C Cendre devint maire en 1792 alors que les de Mauroy venaient d'émigrer. Le 25 août de cette même année, le premier soulèvement des paysans du bocage contre les mesures révolutionnaires entraîna l'incendie du château par la garde nationale. Bon nombre de domestiques et de paysans du domaine furent impliqués dans la révolte. Deux frères de Marie Louise, Pierre-André (1764-1824) et Augustin (1765-1829) furent alors arrêtés, emprisonnés dans les cachots du donjon de Niort, puis relâchés en novembre.

Le grand soulèvement vendéen du printemps 1793 vit la plupart des hommes de Pugny rejoindre l'armée catholique et royale de Lescure et la Rochejaquelein. Les combats et la répression coûtèrent la vie à bon nombre d'entre eux. Arrêté en décembre 1793, Jean-Clément Cendre fut guillotiné à Niort en mars 1794 après avoir été reconnu coupable de participation active aux événements.

Marie Louise y perdit également ses deux oncles Pierre et Louis Giraudon, et plusieurs cousins. Ses deux frères Pierre André et Joseph s'illustrèrent comme capitaine de paroisse de Terves et Pugny. Elle se remaria en 1797 à Pierre Savin (1765-1841), fils de paysans du domaine et également soldat vendéen. Ils eurent ensemble 4 enfants dont 3 vécurent.



Marie Louise Poignant
approuvé l'entreligne
1200/10/11

Signature de Marie
Louise Poignant en
1794
A.D. 79

Présentation des personnes de ce document

Florentin (1822-1910) et Casimir Puichaud (1853-?)

Florentin Puichaud (1822-1910), maire de Moncoutant de 1865 à 1910, propriétaire, juge de paix, président d'assurances mutuelles agricoles, a également été longtemps conseiller d'arrondissement (structure administrative spécifique à la 3^{ème} république).

Son fils Casimir (1853-?), avocat, a été maire de Clazay, conseiller d'arrondissement puis conseiller général. Passionné d'histoire, il est en 1885 un des membres éminents et actifs de la société des sciences, arts et lettres des Deux-Sèvres. Les Puichaud sont les héritiers d'une longue lignée d'homme de lois et de marchands de Moncoutant d'origine protestante. Un de leurs ancêtres était le notaire et greffier de la famille Duplessis Mornay à la Forêt sur Sèvre au début du XVII^{ème} siècle. Cette famille s'est engagée pendant la révolution en faveur des nouvelles institutions, a participé à l'administration du nouveau département des Deux-Sèvres, s'est réfugiée dans le niortais pendant les guerres de Vendée et a acquis des biens nationaux.

En 1885, Florentin Puichaud est de ce fait propriétaire d'une partie de l'ancien domaine des de Mauroy, dont la ferme du château de Pugny.

Sans Casimir Puichaud, les lettres de Catherine de Mauroy n'auraient sans doute jamais été publiées. Il est l'auteur avec son père de nombreux autres documents sur l'histoire du Poitou, dont une description complète de l'insurrection de Moncoutant-Bressuire d'août 1792.

La destruction du château de Pugny le 25 août 1792 y est ainsi évoquée : *... le personnel féminin du château, dont Lisette Savin, femme d'une rare intelligence, put obtenir un délai pour l'incendie. Il opéra des déménagements intelligents et sauva la lingerie et la dinanderie, les calices et les ornements de la chapelle et les papiers qui furent restitués plus tard à leur propriétaire, Madame de la Rochefoucault Bayer, née de Mauroy.*

Casimir Puichaud
Photographie extraite du
« Dictionnaire Bibliographique
des Deux-Sèvres »
vers 1900



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Introduction de Casimir Puichaud 1885

Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres - 1885 (9) 87-116.

Madame de la Rochefoucault, dont nous donnons ici la correspondance avec une des anciennes femmes de chambre de sa mère, était une demoiselle de Mauroy, dont la famille a paru dans le Poitou, pour la première fois, à notre connaissance, en 1731 dans les personnes de :

1° Simon de Mauroy, chevalier, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général de cavalerie, ci-devant maréchal des logis et camps de l'armée de Sa Majesté, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis ;

2° Messire Denis-François de Mauroy (1), commandant une compagnie dans le régiment Dauphin-Cavalerie, brigadier des armées du roi, gouverneur des villes et châteaux du Tarascon ;

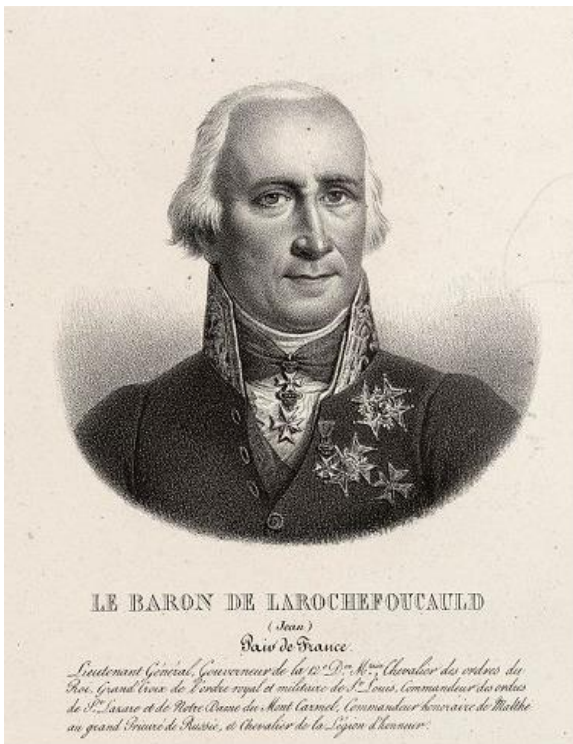
3° Anne de Mauroy, sœur du précédent. Ces trois personnages achètent à la date précitée, les terres et seigneuries de Pugny, Châteauneuf et Breuil-Bernard, moyennant la somme de 130,000 livres (IA), de Jean-Charles de Crussol, duc d'Uzès, et Anne-Marie-Marguerite de Baillon, son épouse, François-Charles de Crussol, comte d'Uzès, Louis de Pardailhan Gondrin, duc d'Antin, et Julie-Françoise de Crussol, son épouse, les trois frères et sœur seuls héritiers du côté maternel de feu dame Artémise-Eléonore Letellier de Barbezieux, duchesse d'Olonne, décédée sans postérité.

En 1789 nous trouvons comme président de l'élection de Thouars le marquis Jean-Denis de Mauroy, maître de camp, seigneur de Pugny (2). Il a une fille Denise-Jeanne-Catherine qui épouse le baron Jean de la Rochefoucault-Bayer (3).

(1) Marié en premières noces à ... et en secondes noces à Geneviève Lamoureux de la Javellière

(2) C'est le fils de François Denis et sa première femme.

(3) décédé le 1er février 1834; pair de France sous Louis XVIII



(IA) Au cours de l'époque (0,312g d'or par livre),
l'équivalent de 40 kilos d'or soit environ
1 500 000 € au cours de 2017 (source : wikipedia)

Baron Jean de la
Rochefoucauld-Bayer
Lithographie de Villain vers 1825
Archives du château de Versailles,
<http://www.banqueimages.crcv.fr>

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Introduction de Casimir Puichaud 1885

A l'époque des troubles de Moncoutant d'août 1792 qui sont les préliminaires de la guerre de la Vendée, le château de Pugny, demeure des Mauroy, est incendié par les gardes nationales de la Châtaigneraie, Pouzauges et Fontenay, envoyées pour combattre l'insurrection. Après cette époque les Mauroy disparaissent du pays, plus tard ils habitent l'Angleterre, plus tard encore leurs biens sont mis en vente en exécution de la loi du 16 brumaire an V, en même temps qu'une partie des biens de Grignon de Pouzauges, de la Haye-Montbault et de la Fontenelle également émigrés. Les biens des Mauroy sont mis en vente au prix de 188,000 livres, ainsi que l'indique l'affiche.

Mademoiselle de Mauroy a épousé, comme nous l'avons vu, le baron Jean de la Rochefoucault-Bayer, un des membres de cette illustre famille des la Rochefoucault dont l'origine remonte à 1206, sous le règne du roi Robert. Les la Rochefoucault sont nombreux, rien que dans la branche des Bayer nous en trouvons quatre pendant la Révolution : 1° Jean dont nous avons parlé, qui est probablement ce baron Jean, volontaire à la 2e compagnie à cheval des gentilshommes du Poitou à l'armée des Princes ; 2° Pierre-Louis-Marie comte de la Rochefoucault-Bayer (1), ancien capitaine de vaisseau du roi, volontaire à la 3e compagnie d'infanterie de marine à l'armée des Princes ; 3° Alexandre-Marie, chevalier de la Martinière, lieutenant de vaisseau, volontaire à la 1re compagnie d'infanterie de marine à l'armée des Princes; 4° Pierre-Aimé, chevalier des Loirs, volontaire dans la 1re compagnie d'infanterie de marine, même armée (2). **(IB)**

(1) Pierre Louis Marie était fils de Pierre François de la Rochefoucault Bayer et de mademoiselle Marie Louise Gabrielle de Rivaudeau soeur du dernier des Rivaudeau François III. Pierre Louis Marie devint l'époux de Marie Adelaïde de la Touche Limousinière qui s'est rendue célèbre dans la guerre de Charrette. La famille de la Touche Limousinière habitait le château de Mauny. (V. Charles de Sourdeval, *Revue des provinces de l'ouest*, 1858, t. VI 401-2. Note communiquée par M. Léo Desavre.)

(2) Nous avons trouvé les quatre noms cités dans le *Tableau des émigrés du Poitou*, Beauchet-Filleau.

(IB) Jean de la Rochefoucauld, né en 1757 à Apremont en Vendée, a eu 8 frères et sœurs. Un de ses frères a été tué pendant les guerres de Vendée. Un frère et un beau frère ont été tués en 1795 lors de l'expédition de Quiberon.

Tastevin en argent offert par
la famille de Mauroy à la
famille Savin

Photo B. Savin-Boureau



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Introduction de Casimir Puichaud 1885

Denise-Jeanne-Catherine de Mauroy, demeure à Paris avec son mari le baron Jean de la Rochefoucault à la date du 14 novembre 1816. C'est de là que commence sa correspondance à l'adresse de madame Savin, demeurant à la Maupetitière, commune de Pugny (Deux-Sèvres). Leur fils Albert de la Rochefoucault, qui semble être le dernier ou l'avant-dernier membre de cette famille **(IC)**, joue un grand rôle dans ces lettres, elles racontent ses débuts comme officier et son mariage avec une demoiselle de la Poterie (1) **(ID)** dont le père a brillé comme chef de la chouannerie dans l'Anjou.

Pendant son séjour à Paris, madame de la Rochefoucault s'occupe de la politique générale et de la politique locale pour les Deux-Sèvres, ce qui ne l'empêche pas de veiller à ses intérêts dans ce département. La question des indemnités **(IE)** la préoccupe beaucoup, car elle y revient à différentes reprises. Elle se berce de cette chimère que les acquéreurs de biens nationaux se dépouilleront en faveur des anciens propriétaires, ce qui est arrivé, dit-elle, dans d'autres départements. Ces préoccupations ne lui font pas oublier ses amis qu'elle protège autant qu'il est en son pouvoir. Bien des noms qui intéressent le Poitou viennent se glisser sous sa plume en attirant notre attention.

Mais cette correspondance offre une lacune. Les lettres qui ont dû être écrites pendant les années 1827-28-29-30-31-32-33, nous font entièrement défaut et nous le regrettons, car elles seraient les plus intéressantes en nous initiant à certaines particularités du soulèvement de 1832 **(IF)**, et à sa préparation. Nous ne désespérons pas de les retrouver un jour.

Les lettres de madame de la Rochefoucault sont une merveille de délicatesse et de dignité. La grande dame, comprenant son rôle dans la grande famille humaine, sait être affectueuse sans descendre jusqu'à la familiarité. La reconnaissance qu'elle témoigne à ses anciens et fidèles serviteurs pour les services qu'ils lui ont rendus est rare. Elle honore ceux qui les lui ont rendus et celle qui ne les a pas oubliés. Quelle leçon pour notre époque, où le serviteur en butte aux dédains et le maître considéré comme un ennemi sont sans cesse en lutte.

Nous ajoutons à la suite des lettres de madame de la Rochefoucault son testament qui est très remarquable, et deux lettres de son fils, et nous terminons avec la conviction que cet ensemble plaira, car les auteurs sont du département et s'en occupent.

(1) Un Moulilien de la Poterie en 1795 commandait sous les ordres de Louis de Frotté dans la Basse-Normandie. Est-ce le même que celui-ci? Nous n'étendrons pas nos recherches jusque là.

(IC) Albert de la Rochefoucauld (1799-1854) a eu un fils, Henri François (1828-1893).

(ID) Ida Leroy de la Potherie (1808-1884). Son père, Louis Leroy de la Potherie (1762-1847), est issu d'une vieille famille noble d'Anjou. Officier en 1789, il a émigré en 1790. Rentré en France en 1801, colonel d'une bande de chouans en 1815. Il est député ultra royaliste du Maine et Loire lors du mariage de sa fille.

(IE) Loi du milliard des émigrés : en avril 1825, le nouveau roi Charles X fait voter une loi prévoyant d'indemniser les nobles émigrés pendant la révolution dont les biens ont été confisqués par la république puis vendus comme biens nationaux. Cette loi vise à satisfaire les revendications du parti ultra royaliste. Mais elle permet aussi de rassurer les acquéreurs de biens nationaux dont les titres de propriété ne seront plus contestés. L'ampleur de la somme payée à quelques milliers de bénéficiaires va rendre Charles X définitivement impopulaire.

(IF) Après le renversement de Charles X en 1830, sa belle fille la duchesse de Berry essaya en 1832 de soulever l'ancienne Vendée militaire. L'armée et la gendarmerie furent alors très actifs pour maintenir l'ordre dans le nord des Deux-Sèvres. Casimir Puichaud insinue que Jean de la Rochefoucauld aurait pu être mêlé au complot.

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 1 / 14 novembre 1816

MADAME SAVIN A LA MAUPETITIÈRE, COMMUNE DE PUGNY.

Paris, le 14 novembre 1816.

Pendant une absence de trois semaines que j'ai été passer avec mon fils à sa garnison, ta lettre, ma chère Lisette, est arrivée ; mais je n'ai pas eu le temps de te répondre. La Chambre des députés n'a encore été occupée que de la vérification des procès-verbaux des élections. On a déjà commencé à parler des difficultés qu'il y a eu dans différents départements. A Beauvais il y en a beaucoup (1A) . Quand les électeurs honnêtes ont vu que le parti révolutionnaire voulait absolument faire élire un G... du département, ils se sont retirés. Beauvais n'a qu'un député, le duc d'Estissac, qui avait été élu tout de suite. Enfin le parti révolutionnaire a été déjoué. Les honnêtes gens s'étant retirés le G... qu'il portait n'a pas été élu, l'assemblée n'étant pas assez nombreuse.

Les députés des Deux-Sèvres sont extrêmement mauvais (1B). Niort s'est distingué comme à son ordinaire. Les honnêtes gens ne peuvent revenir de voir que notre département, dont une partie s'est toujours si bien conduite, ait élu des personnes entachées de tous les mauvais principes révolutionnaires. Je leur répons : « Comment voulez-vous que cela soit autrement, la plus grande partie des électeurs sont des acquéreurs, ils sont conséquents. » Toute cette réunion nous annonce des séances orageuses. Nous avons de bons députés qui certainement défendront avec énergie la cause du roi, d'ailleurs à présent nous sommes éclairés et les menées du parti révolutionnaire sont connues.

La disette de blé (1) qu'éprouvent plusieurs départements n'est que factice, c'est encore une menée de la malveillance ; le gouvernement s'en occupe et avec la grâce de Dieu nous nous tirerons encore de cette crise ; mais il faut que les âmes ferventes continuent à prier.

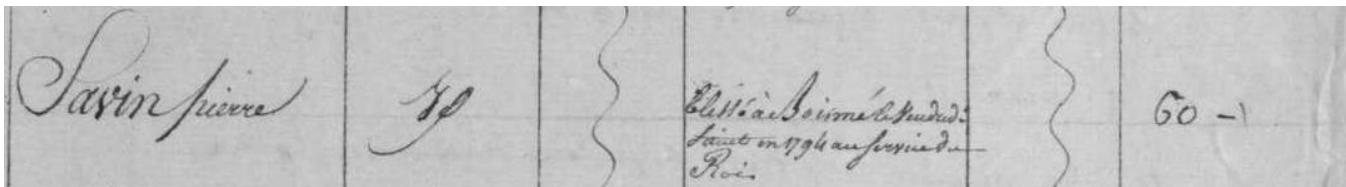
J'ai vu monsieur de Sers, on ne s'occupe pas encore à la commission des chefs de paroisse ; mais cela ne tardera pas. Savin est porté comme chef de Pugny, et toi comme ayant rendu les plus grands services au parti. (1C)

(1) En février, le froment se vendait 21 francs l'hectolitre, en novembre 31, 33.

(1A) Il est probable que Catherine de Mauroy évoque Beauvais parce que les cousins de son mari possédaient à Liancourt dans l'Oise une immense propriété. Le duc d'Estissac est l'un d'entre eux.

(1B) Louis-Alexandre Jard-Panvillier, (1757-1822) et René Jacques Morisset (1765-1841) élus en 1816 députés des Deux-Sèvres. Tous deux anciens maires de Niort , ils ont été au service de la république et de l'empire. Ces libéraux sont pour les royalistes conservateurs d'abominables sans-culottes.

(1C) Il a été effectué en 1816 le recensement des anciens soldats vendéens pour leur attribuer une pension d'ancien combattant ou des récompenses. Pierre Savin a obtenu 60 francs de pension annuelle à comparer au salaire d'un ouvrier qualifié de l'époque qui est d'environ 400 à 500 francs par an.



Pension de 60 francs attribuée à Pierre Savin.

A noter la mention « Blessé à Boismé le vendredi saint 1794 au service du roi »

AD 85 en ligne, archives militaires de la guerre de Vendée conservées au Service historique de la Défense (Vincennes), référence SHD XU 33-13

23 janvier 1816 Secours alloués à 12 anciens combattants de l'arrondissement de Parthenay

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 1 / 14 novembre 1816 (suite)

Mon Albert ne viendra nous voir qu'en janvier, il est à présent plus grand que son père, il se conduit comme s'il avait 30 ans, il est bon camarade, il est très aimé, ses chefs en sont très contents et ne peuvent revenir de sa raison. Pendant les 20 jours que j'ai passé avec lui j'ai été à même de juger que tout ce qui m'avait été dit était vrai. Jusqu'à présent il est très sage, il est si occupé qu'il n'a pas le temps de penser à malice, il est d'une grande activité pour son service. Hors cela il est froid et calme au moins autant qu'un bon Poitevin. Sa santé est bonne et il m'a paru un peu plus rieur, il est le plus jeune des officiers du régiment et il sait maintenant très bien son service.

Adieu, ma bonne Lisette, à mon départ tout mon ménage jouissait d'une bonne santé. Je dis bien des choses à ton mari, à Joseph, à P. Merceron, Chausseraie (1D) et je finis en t'embrassant. Prends courage tout va bien.

(1D) Joseph Poignant (1773-1856), plus jeune frère de Marie-Louise, combattant de l'armée vendéenne récompensé d'un diplôme de remerciements puis d'une épée par le roi Louis XVIII en 1824. Le fait qu'il soit appelé par son prénom marque sa proximité avec Catherine de Mauroy.

Pierre Merceron, probablement d'une famille de métayers de Moncutant qui a gardé pendant la révolution une partie des biens des de Mauroy.

Pierre Chausseraie (1751-1821) ancien métayer des de Mauroy à La Penauderie de Pigny. Son frère Jacques, soldat vendéen, a été tué en l'an 2.

Diplôme de remerciement de Joseph Poignant de 1821, signé du roi Louis XVIII



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 2 / 17 mai 1818

Paris, le 17 mai 1818 (2A)

Ma chère Lisette,

Je suis étonnée de ce que tu me mandes de Lisette Cartelle. Puichaud (2B) s'entend trop en affaires, pour avoir fait l'acquisition d'une rente qui n'a pas été vendue, il se mettrait dans le cas d'avoir une affaire. La première fois que tu iras à Parthenay consulte M. Fay, fais un état de toutes les rentes tant sur Pugny, Châteauneuf, le Plessis Olivier, (2C) etc...

M. l'abbé de Bouillé, évêque nommé à Poitiers, est bien disposé pour Pugny (2D), il m'a promis de faire tout ce qui me serait agréable. Nous avons eu le malheur de perdre mercredi matin notre bon prince de Condé (2E), sa tombe est arrosée des larmes de ses fidèles ; il s'est éteint ne regrettant point la vie, il a demandé tous les secours spirituels et les a reçus avec la plus grande piété en présence de toute sa maison. Nous sommes tous dans l'affliction. Le roi a dit qu'il sera transporté à Saint-Denis.

Adieu, ma bonne Lisette, parle de nous à tous nos fidèles. Si madame Boissandière vient au pays, dis lui que je me suis très occupée de son fils et que je ne cesserai point de faire des démarches.

(2A) Il manque certainement des lettres puisque le marquis Denis Jean de Mauroy, père de Catherine, est décédé en janvier 1818 à Paris et n'est pas évoqué.

(2B) Cousin de Florentin Puichaud habitant Moncoutant, acheteur de biens nationaux à la révolution dont une partie du domaine de Mauroy.

(2C) Chateauneuf, village de la commune de Largeasse où subsistent les restes d'un château fort du XIIIème siècle. Le Plessis Olivier, village de la commune de Chiché

(2D) Jean-Baptiste de Bouillé (1759-1842) évêque de Poitiers nommé en 1817. Il est le premier évêque stable et incontesté après la révolution. A cette époque, Pugny n'a plus de prêtre depuis 1804. L'abbé Guillon alors en place avait rejoint la dissidence et la clandestinité avant d'être arrêté en 1807 par la police de Napoléon, puis mis en résidence surveillée à Parthenay. En 1818, la population de Pugny est alors probablement majoritairement dissidente. Une réconciliation avec les nouvelles autorités catholiques semble encore possible.



2E : Louis, prince de Condé (1736-1818) cousin de la famille royale. C'est lui qui en 1792 a constitué en Allemagne l'armée de nobles émigrés portant son nom qui a combattu contre les troupes révolutionnaires françaises jusqu'en 1801. Le marquis de Mauroy, père de Catherine, et son mari Jean de la Rochefoucauld ont été ses officiers et compagnons d'exil.

Le prince de Condé

Tableau de Caminade

Musée du château de Versailles

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 3 / 19 juillet 1819

Paris, 19 juillet 1819.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir M. Boissandière, il a pu voir que dans ce moment il faut prendre patience. Je suis son affaire et si le ministre dont il dépend vient à changer, j'espère bien de réussir. Je suis enchantée qu'il ait vu mon fils.

Nous partons incessamment pour les Pyrénées. Albert a demandé un congé de trois mois, nous voyagerons avec les nouvelles malles de poste.

Ne te tourmente pas pour ton fils (3A), informe-toi combien coûtera un remplaçant. D'avance je vais mettre quelque chose de côté à cet effet. Comme le jeune homme te donne grande satisfaction, qu'il continue à être bon chrétien et fils soumis.

Madame la duchesse de Berry avance heureusement dans sa grossesse, on dit les couches pour la fin d'août. (3B)

Nous t'embrassons; bien des choses à tes enfants, à Savin, à Joseph et à tous nos anciens.

(3A) Pierre Augustin Savin (1800-1865) l'ainé des enfants du couple Savin. De 1798 à 1889, la conscription se faisait par tirage au sort dans une classe d'âge. Ceux qui tiraient un mauvais numéro pouvaient payer un remplaçant qui prenait leur place. Ce système a provoqué un véritable trafic, le prix des remplaçants pouvant atteindre des sommes colossales. (Source: le remplacement militaire au XIXe siècle, Jean Waquet, 1968)

(3B) Duchesse de Berry (1798-1870) : nièce du roi Louis XVIII, épouse du duc de Berry, 2^{ème} fils de celui qui deviendra Charles X. A l'époque, la famille royale n'a toujours pas d'héritier masculin. Une fille naîtra en septembre 1819., appelée ensuite Mademoiselle.



La duchesse de Berry
en 1825.

Portrait de T. Lawrence
Photo article Wikipédia

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 4 / 12 janvier 1820

Paris, 12 janvier 1820.

Je suis inquiète, ma chère Lisette, de n'avoir point de tes nouvelles depuis mon retour du midi. J'ai écrit à M. Faily (4A) et lui ai envoyé ma procuration en blanc, je ne doute pas que l'individu qui prétend que le petit bois a fait partie de son acquisition ne fasse beaucoup de chicane et entrave ma mise en possession de ce petit objet. Comme M. Faily est éclairé et prudent, je ne crains point qu'il m'embarque dans une affaire. J'ai toute confiance en sa direction et j'espère qu'il voudra bien me guider dans tous les intérêts que j'aurai dans le pays. Je crois que je finirai par en avoir de très importants, si comme tout l'annonce le système d'indemnité est admis, on en parle plus que jamais. Note toujours bien toutes les rentes dont tu as connaissance, tant sur Châteauneuf que sur Pigny.

Je crois que l'hiver ne sera pas gai. Les fortunes sont entre les mains de personnes qui n'en savent pas jouir. La misère est grande et ce sont les ruinés qui font la charité ce qui augmente le malaise des anciennes familles.

Adieu, ma chère Lisette. Mouton (1) (4B) et sa femme te disent bien des choses.

(1) Mouton, inculpé de complicité dans les troubles de Moncoutant au mois d'août 1792, et détenu en raison de ce fait, avait été acquitté par le tribunal criminel des Deux-Sèvres, en l'audience du 5 février 1793.

(4A) : Jean-Baptiste Faily (1765-1851), juriste originaire de Champagne installé à Parthenay sous la révolution. Il a été maire de 1800 à 1802 et conseiller général de 1800 à 1848. En 1820, il est procureur du roi pour l'arrondissement de Parthenay. (source : internet blog Gâtine Parthenay)

(4B) Marc Antoine Mouton, domestique au service des De Mauroy avant la révolution. A participé à la révolte d'août 1792 comme Pierre Savin et les frères de Marie Louise Poignant. Mouton a repris du service auprès des de Mauroy à leur retour en France et est mort à Paris en 1840.



Ruines de
Châteauneuf de
Largeasse
Carte postale vers
1910

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 5 / 29 mars 1820

Paris, le 29 mars 1820.

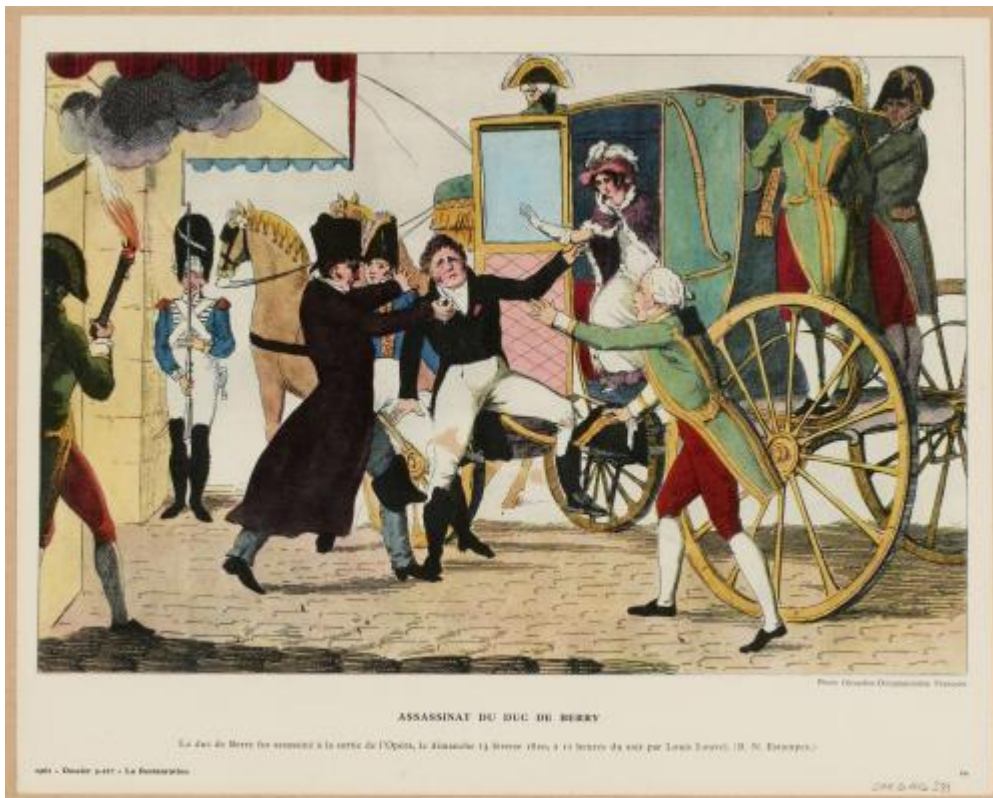
Ma chère Lisette,

Quand tu auras appris le crime affreux du 13 février (1). Nous en avons été tous tellement accablés que nos santés en ont souffert. Rien dans ma vie ne m'a affecté aussi fortement, au point que j'ai été pendant plusieurs jours hors d'état de m'occuper. Notre douleur est d'autant plus vive que, ayant connu particulièrement cet excellent prince dans le malheur, nous avons été à même de l'apprécier et nous n'en sentons que plus la perte que fait la France. Je ne puis te parler en détail de ce cruel événement, car j'en ai le cœur si navré que je ne pourrais continuer d'écrire. Quand tu iras à la ville tâche de lire les gazettes des 13, 14 et 15 février, tu y verras les détails de cette nuit affreuse. La pauvre princesse est grosse et va aussi bien que possible pour sa situation, c'est la religion qui la soutient. Elle est sans cesse occupée de sa douleur, et avec le courage d'une vraie chrétienne priant Dieu, travaillant pour les pauvres et s'entretenant avec son service des vertus de ce malheureux prince. Nous aurons bien des grâces à rendre à Dieu si elle arrive à terme. Je la recommande à tes prières et à celles des bonnes âmes.

Mademoiselle, autant qu'on en peut juger à six mois, ressemble à notre pauvre prince, elle est très gentille, blanche et couleur de rose. Sa santé est très bonne. Dieu veuille que dans six mois elle ait un frère (5A).

(1) assassinat du duc de Berry par Louvel

(5A) L'assassinat du duc de Berry est une catastrophe pour les royalistes car c'était le seul espoir pour la famille royale d'avoir un héritier masculin. Mais la duchesse de Berry va accoucher en septembre 1820 d'un garçon, Henri, duc de Bordeaux, comte de Chambord (1820-1883).



Assassinat du
duc de Berry
Estampe anonyme
Musée de la mairie
de Paris

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 5 / 29 mars 1820 (suite)

M. Brillault (5B) a écrit à M. de la Rochefoucault. J'ai envoyé copie de sa lettre à M. Failly, il est inutile que tu parles à la femme d'Huzé (5C) dit Poitevin. J'ai avec moi un relevé écrit de la main d'Huzé du trésor de Pugny, mais Châteauneuf me paraît incomplet. La mémoire de ton mari pourrait nous fournir des renseignements.

J'ai rencontré madame de la Rochejaquelein (1) (5D) dans une maison. Je lui ai demandé des nouvelles d'Auguste. J'ignore si elle compte aller bientôt à Clisson (2)

Occupe-toi de trouver un remplaçant pour ton fils.

On dit que les pairs jugeront l'assassin Louvel après la quinzaine de Pâques. Il y a eu des arrestations, mais aucun individu connu.

Monseigneur l'évêque compte aller dans notre canton après la quinzaine, il m'a fait dire qu'il n'oubliera pas toutes mes recommandations. Quand il sera dans le voisinage tu feras bien d'engager le maire de Pugny à lui faire sa visite avec quelques notables de la paroisse.

Adieu, nous t'embrassons.

(1) V. les notes de la lettre du 29 octobre 1826.

(2) Demeure de la famille de la Rochejaquelein, commune de Boismé

(5B) Alexis Brillaud (1760-1827) notaire de La Chapelle Saint Laurent. Républicain et acheteur de biens nationaux dont plusieurs métairies du château de Pugny. Il prétend apparemment être le propriétaire de parcelles de bois qui ont été oubliées dans les ventes de biens nationaux en 1798, et qui de ce fait appartiennent toujours aux de Mauroy.

(5C) Antoine Huzé (1758-1819) avoué, régisseur du château de Pugny au service des de Mauroy avant la révolution. Marié à Geneviève Lamoureux (1767-1837) il n'a apparemment pas combattu pendant les guerres de Vendée. Réfugié à Airvault en 1794 en zone républicaine, il y nait un de ses fils au prénom républicain de Brutus. Il a été l'acquéreur de biens nationaux à Bressuire (ancien couvent des Ursulines) où il s'est ensuite installé. A émis pendant la révolution des reconnaissances de dettes à d'anciens créanciers du château. Catherine de Mauroy semblait ne pas l'apprécier, probablement pour ses choix politiques pendant la période des troubles.

(5D) Claire de Durfort fille du duc de Duras (1798-1883) mariée depuis septembre 1819 à Auguste de la Rochejaquelein, frère cadet des deux généraux de l'armée vendéenne Henri (tué en 1794) et Louis (tué en 1815).



Auguste de La Rochejaquelein
1784-1868

Photo article Wikipédia

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin Lettre 6 / date inconnue en 1820

Ma chère Lisette,

Tu m'as demandé dans une de tes précédentes lettres si nous n'avions pas changé de titre, je t'assure que nous sommes si loin d'y songer que nous comptons que notre fils ne portera jamais que celui de baron, encore après son père et que jusque là il s'appellera Albert de la Rochefoucault même en se mariant. La famille est si nombreuse qu'il y a un moyen sûr de distinguer les branches en conservant le titre sous lequel on était connu avant la révolution. Nous sommes connus dans toute l'Europe, tu penses que nous y tenons et que nous désirons que les aînés de notre branche le conservent.

Je pense que d'après les promesses de notre évêque notre paroisse sera conservée. Hier j'ai été faire mes adieux à madame du Perat. (Flore de la Fontenelle.) (6A)

Adieu, nous t'embrassons.

(6A) De la Fontenelle de Vaudoré : famille noble de Saint Jouin de Milly près de Moncoutant. Flore de la Fontenelle se maria avec Jean Danyauld du Pérat (1769-1826), officier vendéen qui combattit avec Lescure en 1793. Chef d'une bande de chouans en Bretagne en 1804, prisonnier sous l'empire, il prit part au soulèvement vendéen de 1815 et devint sous la restauration général des troupes cantonnées en Vendée.

Château de Clisson à Boismé Carte postale vers 1900.



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 7 / 4 janvier 1821

Paris, 4 janvier 1821.

Depuis mon retour du midi j'ai eu le rhume et M. de la Rochefoucault a eu la goutte, il est un peu fatigué du procès des conspirateurs dont l'instruction est commencée. **(7A)** La majorité des nouveaux députés est animée des meilleures intentions. Le côté royaliste est bien fortifié. **(7B)** Marque-moi ce que le citoyen Brillault a dit et fait, ne manque pas de parler de toute notre reconnaissance à M. Faily. Le jeune Faily **(7C)** qui fait ses études ici est venu me voir peu de jours avant notre départ. Je pense qu'il a fini ses cours et qu'il est resté en Poitou.

M. de la Fenêtre **(7D)** a passé ici quelques jours.

L'été dernier Flore de la Fontenelle, aujourd'hui madame du Perat, m'a mise au courant. Sa santé s'est bien trouvée de son séjour à Paris. C'est une très bonne personne à qui j'ai toujours porté un véritable intérêt.

On parle toujours qu'on donnera des indemnités pour les biens vendus ; plusieurs projets ont déjà paru, le moins favorable me serait avantageux parce que je suis seule. Notre enfant est avec nous depuis un mois, il se conduit toujours très bien et se fait distinguer dans le monde par son aplomb. Si tu vois M. Boissandière, tu lui diras que nous sommes toujours occupés de la poursuite de la place qu'il désire.

(7A) En août 1820, un complot bonapartiste impliquant de nombreux officiers a été déjoué à Paris.

(7B) Suite à l'assassinat du duc de Berry, une nouvelle loi électorale favorisant les électeurs les plus riches a été votée en juin 1820. Les élections du mois de novembre permettent une progression des ultra-royalistes

(7C) Jules Faily (1801-1894) fils de Jean Baptiste, futur député des Deux-Sèvres de 1849 à 1851

(7D) Membre de la famille noble Bodet de la Fenêtre, de Chanteloup. Probablement le même qui sans qu'on connaisse son prénom, a été blessé en juin 1815 lors de la bataille des Mathes, en Vendée , aux côtés des frères la Rochejaquelein. (Mémoires sur la guerre de Vendée en 1815, Simon Canuel, 1817)



La duchesse de Berry présentant son fils le duc de Bordeaux au peuple et à l'armée
Tableau de C.N Lafond
1821
Musée du château de Versailles

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 8 / 25 mars 1821

Paris, 25 mars 1821.

Ma chère Lisette, nous te remercions de tes vœux, il faut espérer qu'avec la grâce de Dieu la bonne cause triomphera. La justice est tardive il est vrai; mais il ne faut pas désespérer; le Seigneur n'abandonne jamais les honnêtes gens, il les éprouve et c'est à eux à se soumettre et à demander le courage et la résignation. Le parti travaille mais les bons ne se laisseront pas ébranler. M. de la Rochefoucauld a été retenu près de deux mois par la goutte, mais depuis deux jours il sort en voiture. Parle de nous à ton mari et à tes enfants et sois persuadée, ma chère Lisette, de notre constante amitié.

(A la fille Savin). (8A) Nous te remercions, ma petite, de tes bons souhaits et t'exhortons toujours à être exacte à remplir tous tes devoirs envers Dieu et tes bons parents. Tu as eu le bonheur d'être élevée dans les vrais principes religieux. Ne t'en écartere jamais, souviens-toi que tout bon chrétien ne doit se regarder que comme voyageur sur la terre, que toutes nos actions ne doivent tendre qu'à nous préparer une éternité heureuse. Aie toujours Dieu devant les yeux; avec cette pensée, mon enfant, on ne s'écartere jamais de ses devoirs. Il y a des peines et chagrins de tous les âges et de tous les états. Il faut demander au Seigneur la grâce de la patience et de la résignation, se soumettre sans murmurer à sa sainte volonté.

(8A) Emilie Albertine Savin (1802-1874), 2^{ème} enfant du couple Savin, filleule de Catherine de Mauroy et de Jean de la Rochefoucauld



Louis XVIII
roi de France
(1814-1824)
Frère de Louis XVI
et de Charles X
Portrait de Lefèvre
Musée Carnavalet
Paris

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 9 / 16 mars 1822

Paris, 16 mars 1822.

Nous avons été bien inquiets, ma chère Lisette, de tout ce qu'on disait de notre pays et jusqu'au moment où nous avons vu M. de la Ville-Baugé qui avait été fait prisonnier par les révoltés (9A). Nous voyons aujourd'hui que tout est tranquille et que nos braves Vendéens se préparaient à marcher si les révolutionnaires ne s'étaient pas dispersés. N'ayant pas réussi à Saumur, ils se sont repliés sur le bois de Sanzais, propriété de M. Daviau do Piolant vendue pendant l'émigration et acquise par un nommé Catin, dont le père est un ancien fermier de M. de Chuvilly et qui commandait les colonnes mobiles contre les Vendéens pendant les premières guerres. C'est au bois de Sanzay que le général Berton a déposé son habit brodé contre un modeste vêtement et sous ce déguisement il s'est dirigé d'acquéreur en acquéreur sur Parthenay. On dit qu'il a été vu du côté de la Meilleraie, je désire qu'il soit pris par les Vendéens.

Nous désirons savoir si ton fils est libéré. Sois persuadée, ma chère Lisette, de notre constante amitié.

(9A) le 24 février 1822, un général bonapartiste, Berton, a soulevé la garnison de Thouars et a essayé de s'emparer de Saumur avec une centaine d'hommes. Le complot a été dispersé sans un coup de feu. La Ville-Baugé, compagnon d'arme de La Rochejaquelein en 1793-1794, était alors maire de Thouars.

Jean-Baptiste Breton dit Berton, né en 1769, a fait toutes les campagnes militaires de la révolution et de l'empire. Après l'affaire de Saumur, il sera capturé, condamné à mort et guillotiné en octobre 1822 à Poitiers.

Son exécution eut lieu sur la place du Pilon renommée depuis place de la Liberté en son honneur.



Général Berton
(1755-1822)
Illustration de
l'article Wikipedia

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 10 / 28 avril 1822

Paris, le 28 avril.

M. Faily m'a mandé le gain du procès, nous le devons à ton activité et à tous tes soins. Vois avec ton mari s'il ne serait pas plus avantageux de vendre les arbres s'ils sont en âge, que de vendre le fonds. En gardant ce carré de terre, mes acquéreurs verront que je tiens au pays, cela les fatiguera et quand cela ne ferait que troubler leur digestion, ce serait une petite jouissance. Cherche dans toutes les paroisses où nous avons des propriétés s'il n'y a pas quelques coins de terre qui ont été oubliés dans les ventes, si quelques acquéreurs ne font point un retour sur eux-mêmes et voudraient se mettre dans la voie pour se préparer au grand voyage. Il y a des départements où cela a eu lieu, prêche bien les électeurs royalistes de ne pas manquer de se rendre à leur poste. Je crois qu'on porte M. d'Abbadie (10A), c'est une bonne idée, ce choix nous ferait honneur, cette famille est recommandable sous tous les rapports Madame d'Abbadie est Mlle Ferrand, fille de la Jambe de bois, (10B) je l'ai connue au couvent.

Je t'ai envoyé 200 Fr. et je vais t'en envoyer deux autres pour t'aider à vivre. Depuis ta lettre le sr Brillault m'a envoyé une assignation par laquelle il m'annonce qu'il rappelle à Poitiers du jugement de Parthenay.

Adieu, ma chère Lisette, mille choses affectueuses.

(10A) Laurent d'Abbadie (1776-1851) baron de Saint Loup sur Thouet, candidat royaliste comme député de Parthenay. Sera battu par le candidat libéral Gilbert de Voisins en 1822. A l'époque, les Deux Sèvres disposaient de deux sièges de députés, le premier pour l'arrondissement de Niort et le second pour celui de Parthenay.

(10B) Michel Isaac Ferrand de Vernay (1727-1811) appelé jambe de bois parce qu'il avait eu une jambe amputée lors de la bataille de Fontenoy en 1745. Sa fille Anne Colombe Amélie était un peu plus jeune que Catherine de Mauroy. Les seigneurs de Vernay avaient un château à Airvault.



Château de
Vernay
à Airvault
Carte postale vers
1910

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin Lettre 11 / 16 janvier 1824

Paris, 16 janvier 1824.

Albert a eu grand plaisir, ma chère Lisette, à voir à Poitiers ton mari et ton fils, le régiment de la Garde dont il fait partie va en garnison à Cambrai. Je te fais passer 140 fr. dont 20 fr. pour notre filleule. M. de la Rochefoucault est pris de la goutte, Albert vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne. **(11A)**

Les bons royalistes de notre canton doivent voter au petit collège de Parthenay pour M. Agier et au grand collège de Niort pour M. d'Abbadie **(11B)**. Cette élection est des plus importantes, il est toujours à désirer que l'on porte à la Chambre des propriétaires bons royalistes, des députés de cette classe ne travaillent à Paris que pour le bien général, ils ne sont point intrigants et comme ils sont estimés ils rendent de grands services à leurs départements et aux cantons dont ils sont les élus. Ainsi donc dans l'intérêt de notre Gâtine, je te recommande de tâcher d'avoir des voix pour ces deux candidats, ce sont de bons royalistes. Celui que je te désigne pour Parthenay est particulièrement connu de mon mari qui l'estime beaucoup et en fait le plus grand cas.

Adieu.

(11A) L'armée française revient d'une campagne militaire menée d'avril à novembre 1823 en Espagne pour rétablir le roi Ferdinand VII, renversé par des libéraux. Albert de la Rochefoucauld y a participé.

(11B) François-Marie Agier (1780-1848), gagnera l'élection de 1824 à Parthenay comme Laurent d'Abbadie à Niort. Agier fut au départ un fervent royaliste mais il s'opposa ensuite vivement à la dérive conservatrice de Charles X.



Prise du fort du
Trocadero à Cadix
par les soldats
français.
Août 1823
(Image d'Epinal,
cabinet des estampes)

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 12 / 18 septembre 1825

Paris, le 18 septembre 1825. (12A)

M. de la Rochefoucault ne peut se remettre de son attaque de goutte, depuis notre retour du midi il a eu trois rechutes, il est mieux depuis quelques jours, malgré son état de souffrance il a toujours travaillé pour nos indemnités. A tout moment nous attendons notre bordereau du département des Deux-Sèvres. J'ai envoyé ma procuration à Xavier d'Auzay (12B), à Niort, le priant de s'en charger. Je suis très mal traitée ici par mon bordereau, que j'ai reçu, j'en ai la preuve. Le grand hôtel de la rue des Saints-Pères (12C) a été mis en loterie et on ne me le porte que pour la somme de quatorze cents francs de capital, je réclame et nous verrons le parti que la commission prendra. Je ne suis pas la seule à Paris dans ce cas, j'ai passé hier trois grandes heures dans le bureau du ministère des finances où sont réunis tous les titres des créances des émigrés. J'ai feuilleté tout notre dossier, trois créances qui sont liquidées proviennent du partage de la succession de l'arrière grand-père de mon père ; c'étaient des rentes qu'il desservait depuis son bas âge et qui étaient perpétuelles : une de Coutant qui était serrurier à Moncoutant (12D) et une de ... dit Dauphiné, les deux autres sont bien inscrites mais elles sont énoncées sans pièces à l'appui, ainsi ces créances sont sujettes à discussion. On est à la recherche dans ce bureau.

Tu recevras par la voie ordinaire 220 fr., les 20 fr. sont pour notre filleule pour lui acheter un vêtement d'hiver, cela t'arrivera par Bressuire et t'aidera à passer la mauvaise saison. Notre bon Mouton vient d'être opéré de la cataracte.

Je crois que cette année ton second fils (12E) tire au sort, écris-nous à cet égard, cela nous tourmente. Nous espérons que notre filleule te seconde bien dans ton ménage...

L'indemnité occupe tous les malheureux dépossédés, malgré tout ce qu'on peut faire, cette loi ne peut tranquilliser les acquéreurs car tant qu'ils n'auront pas payé le surplus du bien qu'ils ont, ils ne peuvent se regarder comme propriétaires légitimes ; il y a des départements où ils ont fait des propositions aux anciens et légitimes propriétaires.

Bonjour, ma chère Lisette, je termine en te souhaitant de la part de tout mon ménage bonne année ainsi qu'à toute ta famille et l'assure de notre amitié.

MAUROY DE LA ROCHEFOUCAULT

(12A) Là aussi il manque des lettres. En septembre 1824, le roi Louis XVIII est mort remplacé par son frère Charles X.

(12B) De la famille la Rochebrochard de Chanteloup

(12C) Rue des VIème et VIIème arrondissements qui coupe le boulevard Saint-Germain et comprends de nombreux hôtels particuliers. Les de Mauroy possédaient l'immeuble du n° 50 et auraient aujourd'hui comme voisin Bernard Tapie au n° 52.

(12D) Probablement René Coutant (1751-1834) ou son fils Louis Pierre, né en 1787 à Moncoutant

(12E) Jean-Baptiste Savin (1806-1869) deuxième et dernier fils du couple Savin

La rue des Saints Pères au
XIXème siècle

Photo Pinterest.com



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 13 / 23 avril 1826

Paris, le 23 avril 1826.

J'attendais le résultat de la décision de la commission, ma chère Lisette, pour te répondre, ce n'est que depuis peu de jours que j'ai reçu l'avis que mon affaire avait passé, mais je n'ai pas encore reçu mon inscription; je ne crois pas l'avoir avant le mois de mai ou de juin. Le 22 de ce mois c'est l'époque où l'on reçoit le 1er cinquième, pourvu que je l'aie pour cette époque c'est suffisant. Mon bordereau des Deux-Sèvres est liquidé, dettes défalquées, à 188,180 fr. 44 **(13A)**, sans compter les réclamations que j'ai à faire sur le fonds commun. Le bordereau pour Paris quoique passé à la commission se trouve suspendu jusqu'à ce que le conseil d'Etat ait prononcé sur la question des maisons mises en loterie. La commission a jugé d'après les baux avant la révolution et non sur le prix des billets qui ne me donnaient droit qu'à 1,400 fr. que le domaine a bien voulu mettre à 14,000 fr. D'après le bail j'ai droit, et le travail de la commission le porte à 160,000 fr., tu vois que cela est un peu différent. Nous sommes plusieurs familles dans le même cas et il faut une décision du conseil d'état avant que le prononcé de la commission ait son effet. Les autres bordereaux provenant de la succession de Mme de Pourpry **(13B)** suivent le cours du travail, il y en a encore à arriver. M. de la Rochefoucault est mieux portant, il a bien souffert de la goutte tout l'hiver, il ne va aux séances de la Chambre des pairs que depuis 15 jours.

(13A) Le salaire annuel d'un ouvrier qualifié ou d'un domestique était alors d'environ 500f. En réévaluant cette somme avec nos repères actuels, on abouti à une somme de 7 à 10 millions d'euros. Le fait que Catherine de Mauroy évoque cette somme considérable avec une telle transparence illustre l'immense confiance qu'elle accorde à Marie-Louise Savin. Sachant que les de Mauroy possèdent en plus des biens mentionnés dans cette lettre des propriétés dans l'est et en y ajoutant la fortune personnelle de Jean de la Rochefoucauld, le couple est alors probablement dans les 100 premières fortunes françaises.

(13B) Françoise Catherine Castanier de Couffoulens, marquise de Poulpry (1729-1814). Issue d'une vieille famille noble de la région de Toulouse. Son mari était un militaire de haut rang décédé avant la révolution. Très fortunée et sans enfants, Madame de Poulpry désigna en 1812 comme son unique héritier Jean de la Rochefoucauld. Comme de proches cousins avaient été déshérités, ce testament entraîna des recours juridiques qui durèrent des dizaines d'années. Ce gros héritage venait s'ajouter à une fortune déjà très importante.



Hôtel particulier de
Poulpry
rue de Poitiers Paris (7^{ème})
Résidence de la Marquise de
Poulpry, devenue la maison
des polytechniciens
Photo Wikipédia

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

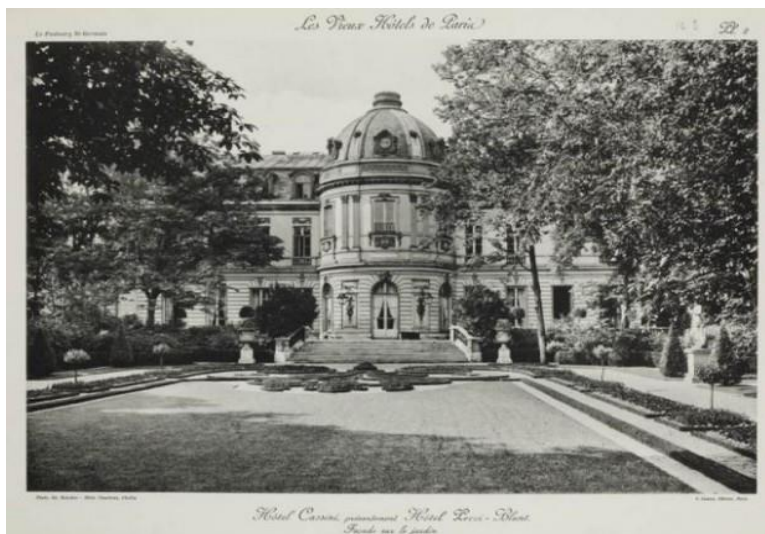
Lettre 13 / 23 avril 1826 (suite)

Je pense que tu es toujours contente de notre filleule, tant pour sa conduite que pour son exactitude à remplir ses devoirs de religion. Tu ne saurais assez lui répéter qu'il n'y a que les principes religieux qui donnent le courage de supporter avec résignation les misères et les tribulations de cette vie et nous donnent l'assurance d'une heureuse éternité. Quelle perte que le bon abbé Texier, (13C) je le regrette bien sincèrement. Où en es-tu pour ton second fils, cherche d'avance à lui trouver un remplaçant. Je te confie que le mariage de notre enfant est arrêté avec Mlle de la Potherie, fille unique ; c'est une famille d'Anjou et qui y a toutes ses propriétés. Le père est un ami de jeunesse de M. de la Rochefoucauld, il servait avant la révolution au régiment du Roi-Infanterie, il a fait la campagne, celle de 1815 , en Anjou , à la tête d'un rassemblement de Vendéens, la campagne d'Espagne, commandant le 4e régiment de l'infanterie de la Garde et présentement il est maréchal de camp en disponibilité. La mère est une femme du plus grand mérite avec laquelle je suis très liée et qui est absolument dans notre genre. La jeune personne est un peu plus grande que moi, point jolie, mais d'une physionomie très spirituelle, faite au tour et pleine de grâce, elle vient d'avoir 18 ans, ses parents ne voulaient écouter aucune proposition avant qu'elle eut 20 ans, mais le père qui a connu particulièrement Albert en Espagne, dès qu'on a nommé notre enfant, a dit : « pour lui c'est différent, s'il convient à ma fille, c'est une affaire faite ». La demoiselle l'a agréé, ainsi tout est arrangé. Mais le mariage n'aura lieu que dans les premiers jours de novembre. Albert ira demeurer avec son beau-père et sa belle-mère. Nous aurions bien désiré trouver un logement plus près de la rue de Babylone (13D) où nous allons aménager le 1er juillet. Nous comptons partir pour le midi notre voyage accoutumé, à la fin de juillet. Bonjour, ma chère Lisette.

(13C) Pierre Texier (1758-1826). Prêtre né et décédé à Courlay. Marié en 1781 et devenu rapidement veuf, il rentra tardivement au séminaire. Vicaire à Vernoux en Gâtine à la révolution, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il rejoignit ses cousins les frères Texier, chefs vendéens de Courlay, où il vécut de longues années dans la clandestinité.

En 1804, il refusa de se soumettre au concordat conclu entre Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII et fut un des fondateurs de la petite église. Cette lettre montre que son choix de vivre en dehors de l'église catholique officielle n'a pas altéré son prestige. Les familles Savin et Poignant étaient probablement encore dissidentes en 1826, comme la quasi-totalité de la population de Pugny.

(13D) Rue du VIIème arrondissement. Les la Rochefoucauld y ont alors acheté l'hôtel Cassini, une grande et magnifique demeure bâtie en 1768 avec un parc qui touche à l'hôtel Matignon. C'est depuis 1976 le siège de la direction générale de l'administration et de la fonction publique.



Hôtel de Cassini

Vers 1900 Paris (7^{ème})

Propriété des

la Rochefoucauld

de 1825 à 1841.

Ce bâtiment a été

considérablement réaménagé à la

fin du XIX^{ème} siècle

Photo www.batiactu.com

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 14 / 29 octobre 1826

Paris, rue de Babylone, faubourg Saint-Germain
le 29 octobre 1826.

J'ai reçu, ma chère Lisette, en arrivant du midi, ta lettre en réponse à celle que je t'avais écrite pendant notre voyage, il paraît d'après ce que tu me mandes que Mme de la Rochejaquelein notre voisine a l'air d'ignorer les démarches que M. de la Rochefoucault a faites près d'Auguste pour toi et pour Joseph, ne lui en a-t-il pas parlé, cela est possible, mais je te dirai confidentiellement que toutes les fois que nous avons fait des recommandations par ce canal elles n'ont jamais eu de résultat ; c'est au point que lorsque son second mari (1) Louis de la Rochejaquelein forma le régiment dont il fit l'organisation, je lui écrivis pour un officier, n'en ayant point reçu de réponse je pensais que ma lettre ne lui était pas parvenue. Je le rencontrai peu de jours avant son départ, dans les Cent jours, je lui reprochai en riant le peu de cas qu'il avait fait de ma recommandation, que s'il avait été dans l'impossibilité d'y avoir égard, au moins il aurait dû m'en avertir afin que j'eusse le temps de m'adresser à quelque autre colonel, il parut fort étonné et m'assura qu'il n'avait point reçu ma lettre. Il partit pour la Vendée où il fut tué peu de temps après (2). Je connais bien moins Auguste de la Rochejaquelein (3) que son frère. Etant d'une même Commission que M. de la Rochefoucault il lui a parlé de toi et de ta famille, redonné plusieurs fois les noms et prénoms, mais il est distrait et assiste rarement aux réunions. Dès que M. de la Rochefoucault le rencontrera il recommencera l'antienne ; je crois que ton mari n'a que 60 francs de pension, pour Joseph je n'en sais rien. Si le général du Perat (4) qui vient malheureusement de mourir avait été chargé de notre canton, il y a longtemps que ton affaire aurait été faite ; mais aujourd'hui je ne crois pas même que ce soit Auguste de la Rochejaquelein qui ait notre canton, si tu pouvais m'en donner la certitude je serais autorisée de presser ma demande, car ce n'est qu'au chef de chaque arrondissement auquel on doit s'adresser.

Pendant mon absence il m'est venu plusieurs lettres du Poitou, une de Jeanne Catherine Ferret (14A), filleule de mon père et de ma mère qui travaillait au château, bien écrite, qui très longuement me réclame les gages de son père qui était à Châteauneuf, montant, dit-elle, à 872 fr., il me paraît qu'elle est toujours la même, grand étalage de beaux sentiments. J'ai cru me rappeler que sa conduite avait été légère pendant la révolution.

(1) Madame de la Rochejaquelein était une demoiselle de Donnissan. Elle épousa en première nocces le marquis de Lescure blessé mortellement à la Tremblaye le 15 octobre 1793, et qui expira le 4 novembre suivant. Madame de la Rochejaquelein est l'auteur des : « Mémoires de la guerre de Vendée ».

(2) A Saint-Gilles, le 4 juin 1815, dans un engagement contre les républicains commandés par le général Estève. Il laissa deux fils, Henri, sénateur sous le second Empire, et Louis dont il sera parlé plus loin, et deux filles.

(3) Auguste avait eu aussi pour frère Henri tué après le passage de la Loire le 28 janvier 1794, auprès de Nuillé. Auguste fut un général de l'Empire.

(4) Du Pérat fut un des chefs de la Chouannerie dans l'Ille-et-Vilaine en 1804.

(14A) Jeanne Catherine Ferret 1774-1829. Fille de Jean Ferret (1747-1814), métayer, marchand de bois et garde de la seigneurie de Chateauneuf de Largeasse. Ce village a été comme Pugny incendié par les colonnes infernales. Un oncle de Jeanne Catherine, Jean Baptiste Ferret, fait prisonnier par les bleus, est mort en février 1794 dans les cachots du donjon de Niort tout comme Jean Giraudon, l'oncle de Marie Louise Poignant. Les conditions sanitaires épouvantables avaient provoqué des maladies auxquelles succombaient de nombreux prisonniers.

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 14 / 29 octobre 1826 (suite)

Une datée de Vernage près Saint-Maixent, écrite au nom d'un neveu de André Etavard (14B) qui réclame une somme importante sans la nommer. C'est probablement qu'il n'a pas de pièces à l'appui.

Une autre élu maire de la Chapelle-S'-Laurent, M. Hérault, qui m'écrit que la nommée Bichot a trouvé parmi les haillons de la misère que lui avait laissés son mari, décédé depuis quelques mois, un certificat donné par le sr Huzé régisseur à Pugny, daté de Bressuire le 28 brumaire an VI, qu'il était dû au citoyen Louis Bichot (14C) par M. de Mauroy la somme de 260 livres pour trois années de gages en qualité de palefrenier du dit lieu. Ce maire m'écrit très honnêtement et me marque qu'il a engagé cette veuve à ne point mettre opposition à mon indemnité, il me prie de lui répondre pour qu'il puisse prouver à cette femme qu'il a fait ce qu'elle désirait. Je ne compte pas lui écrire parce que je ne veux pas qu'on fasse des armes contre moi. M. Huzé a donné tout ce qu'il a voulu. Je le connaissais, c'est tout dire. Mais comment se fait-il que pendant les six mois que j'ai été à Pugny ces personnes ne se soient pas présentées. (14D)

Une de Vidal (14E) au nom, dit-il, de plusieurs habitants de sa commune qui ont travaillé au château, soit en qualité d'ouvriers, soit comme domestiques, qui lui ont dit qu'au moment de l'émigration des sommes assez fortes leur étaient dues par mon père, que me connaissant ils ne doutaient pas que je croyais que tout avait été soldé par M. Huzé, mais qu'il n'en était rien, que ces braves gens n'avaient jamais rien reçu, que tout ce monde était dans la misère, mais que cet état allait cesser connaissant mon cœur, etc

(14B) André Estavard, métayer des de Mauroy avant la révolution né à Largeasse en 1740. On trouve bien la trace d'une famille Etavard à Saint Maixent au XIXème siècle.

(14C) Jean Louis Bichot (1761-1826) marié en 1802 à Pugny avec comme témoin Pierre Savin. Sa première femme, Marie Jeanne Charbonneau, décèdera en 1804 après un accouchement difficile. Bichot se remariera alors avec Marie Dieumegard, la veuve évoquée dans la lettre. La demande de cette femme a du toucher Marie Louise Poignant et Pierre Savin, puisqu'ils étaient la marraine et le parrain du fils aîné de Bichot. On ne sait pas si Catherine de Mauroy a finalement accepté de donner suite à cette demande.

La lettre du maire de la Chapelle Saint Laurent figure dans les documents des la Rochefoucauld conservés aux archives départementales d'Angers. La datation du billet original en novembre 1797, peu avant la vente aux enchères des biens saisis des de Mauroy en mars 1798, peut laisser penser qu'Heuzé l'a rédigé pour permettre à Bichot de récupérer sa créance sur le produit de la vente.

(14D) Catherine de Mauroy et Jean de la Rochefoucauld ont séjourné au château d'Etrie à Chanteloup à leur retour d'exil en 1801-1802. Ils se sont mariés civilement à Chanteloup le 14 janvier 1802, ont été marraine et parrain au baptême de la fille des Savin, Emilie Albertine, le 22 janvier à Pugny. Bichot s'y est marié le 26 du même mois... L'incompréhension de Catherine de Mauroy peut de ce fait sembler légitime.

(14E) François Vidal (1779-1865), maire de Pugny de 1813 à 1840. Maréchal Ferrand, fils de Louis Vidal, lui-même maréchal, fait prisonnier par les républicains, mort en février 1794 dans les cachots du donjon de Niort. Maire en 1813, il fut suspendu lors de la restauration de 1814, puis définitivement rétabli lors du retour de Napoléon en 1815.

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 14 / 29 octobre 1826 (suite)

Tout cela me paraît bien extraordinaire. Premièrement parce que malheureusement tous nos valets de peine ont péri les armes à la main (14F) et qu'il n'y en avait que deux d'existants lorsque j'ai été à Pugny lesquels ne m'ont rien réclamé. Il n'y a rien de si facile que de demander, mais il faut savoir si l'on a droit. J'ai peu de confiance dans la validité de toutes ces demandes. J'avais connaissance de la créance de madame de Puiberneau (14G) . Ce n'est point sur le certificat du sr Huzé que j'ai payé, ni sur le billet de mon père qu'on n'a pu me représenter; mais j'avais connaissance du placement et voilà pourquoi j'ai remboursé ; mais je n'ai donné que la somme dont j'avais connaissance. Je ne compte point écouter des réclamations qui ne sont point appuyées sur des pièces légales. (14H) C'est le sept novembre prochain (1826) que notre enfant se marie, je pense que tu t'uniras avec la famille d'intention au saint sacrifice de la messe, tout s'y fera en famille, la jeune personne ayant eu le malheur de perdre l'an dernier son frère en duel (14I) .

(14F) De 1793 à 1800, Pugny a perdu plus de 40% de sa population et la plupart des maisons ont été ravagées par les colonnes infernales. Pour compléter les cas déjà évoqués, pratiquement tous les anciens domestiques et paysans des de Mauroy ont combattu dans les armées vendéennes avec de nombreux tués. Par exemple, une dizaine de combattants de Pugnny et des environs ont été faits prisonniers en décembre 1793 à Saumur. L'ancien garde chasse du marquis, Philippe Després, y a été guillotiné. Les autres combattants y ont été fusillés dont Jacques Pougneau, cousin de Marie Louise.

(14G) Famille noble vendéenne

(14H) Les récriminations de Catherine de Mauroy à l'égard des solliciteurs peuvent sembler déplacées quand on compare les sommes demandées et le montant de son indemnité. En revanche, le fait qu'elle s'exprime aussi directement prouve son immense confiance dans Marie-Louise Savin.

(14H) Charles Leroy de la Potherie, tué en 1825 lors d'un duel



Charles X roi de France

1824-1830

Frère de Louis XVI
et de Louis XVIII

Tableau de Rouget

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 15 / 12 novembre 1826

Le 12 novembre 1826

Depuis notre arrivée j'ai eu beaucoup d'occupations n'ayant pu terminer ma lettre le jour de sa date je ne puis la clore qu'aujourd'hui et encore bien à la hâte.

Notre mariage est fait de mardi, tout s'est passé en famille. Jeudi nous avons donné le dîner et la soirée. A 11 heures tout le monde s'est retiré. Aujourd'hui nous avons quelques personnes intimes et dans le courant du mois nous aurons encore une soirée. Nous allons commencer nos visites et la présentation faite je me reposerai, car j'ai été bien fatiguée par toutes les courses que nécessitaient les emplettes pour la corbeille. Aujourd'hui il y a beaucoup plus de luxe que de mon temps, et pour que tout soit convenable et pour que rien ne manque il faut courir les marchands les plus renommés pour que tout soit du dernier goût. N'aimant pas la toilette et ne m'en étant jamais beaucoup occupée cela a été véritablement un grand travail pour mon esprit. Il paraît que tout a été trouvé de bon goût, grâce à Dieu je n'ai plus de courses d'acquisitions à faire. Cette année est lourde. Notre jeune ménage a l'air très content. Albert a seulement le regret de n'être pas resté avec nous ; mais il était impossible que le père et la mère aient pu se séparer de leur fille. Dans leur position, cela était improposable. Toute la famille loge rue de Taranne (15A), nous n'en sommes pas loin pour Paris. Notre adresse est à présent rue de Babylone n° 10. Nous avons acheté cet hôtel il y a 18 mois, il a été vendu par les créanciers de M. Copini et a déjà eu plusieurs propriétaires. Dès que j'ai eu la certitude qu'il n'était pas national nous nous sommes décidés à en faire l'acquisition. Bonjour, ma chère Lisette, mon mari, Albert et Mouton te disent mille choses. Ne m'oublie pas près de ton mari et de tes enfants.

(15A) Ancienne rue du VIème arrondissement partiellement incorporée au boulevard Saint Germain par Haussman. Elle comprenait plusieurs hôtels particuliers du XVIIème et XVIIIème siècle.



Ida de la Potherie
(1808-1884)

Photo brochure municipale
Challains la Potherie

Lacune dont on n'a pas les lettres, 1827, 1828, 1829,1830,1831,1832.

Nous quittons Catherine de Mauroy en 1826 sous le règne de Charles X, alors qu'elle et son mari sont des proches de la famille royale et du pouvoir.

Charles X mène pendant son règne une politique conservatrice qui refuse l'évolution vers un régime parlementaire libéral. Lorsqu'en juillet 1830, il veut revenir sur la liberté de la presse et l'organisation du parlement, cela provoque la révolution des trois glorieuses qui le renverse.

Durant ces événements Albert de la Rochefoucauld, fils de Catherine de Mauroy, est au cœur des combats dans la garde royale. La fausse nouvelle de son décès provoque une attaque de paralysie de son père.

Charles X est remplacé par son lointain cousin Louis Philippe d'Orléans, descendant du frère de Louis XIV. Le nouveau monarque prend des mesures libérales et s'entoure de nouveaux conseillers. Les royalistes de la noblesse conservatrice comme Jean de la Rochefoucauld deviennent suspects. Il démissionnera de la chambre des pairs pour ne pas servir le nouveau pouvoir. Ces nostalgiques de l'ancien régime vont organiser en 1832 un soulèvement avec la duchesse de Berry. La police va ensuite particulièrement surveiller tous les anciens fidèles de Charles X.

On peut supposer que c'est pour éviter de compromettre Catherine de Mauroy dans cette période troublée que Marie Louise Poignant-Savin a fait disparaître les lettres de 1827-1832.

En plus des gendarmes, des soldats étaient cantonnés à Moncoutant et La Chapelle Saint Laurent. A cette période, toutes les armes détenues par des personnes suspectes ont été confisquées, dont l'épée de récompense remise au nom du roi en 1824 à Joseph Poignant, frère de Marie Louise.

La liberté guidant
le peuple
Eugène Delacroix
1830
Tableau qui
symbolise la
révolution de 1830
Photo Wikipédia



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 16 / 29 janvier 1833

Paris, le 29 janvier 1833.

Tu as fait prudemment de différer le mariage de ta fille. Dans les temps malheureux **(16A)** il faut autant que possible être réunis, et comme il est rare d'être marié dans la commune habitée par ses parents, l'éloignement augmente les inquiétudes et quand on y a été toute sa vie on a besoin de tranquillité.

On nous parlait si diversement du canton de Moncoutant, que précédemment je différais toujours à te demander de tes nouvelles, il me semble qu'on est tranquille en ce moment. Il faut toujours prier le Seigneur qu'il ait pitié de la France et les âmes ferventes ne doivent pas se ralentir, ce n'est que la persévérance qui pourra calmer la colère de Dieu. Nous sommes bien coupables; mais sommes-nous corrigés? Si nous ne le sommes pas, je ne sais ce qu'il nous faut car nous avons eu de grands fléaux. Le choléra a disparu ou à peu près de Paris **(16B)** ; mais il fait encore de grands ravages dans différents départements.

Nous avons le projet d'aller au printemps dans nos propriétés du midi.

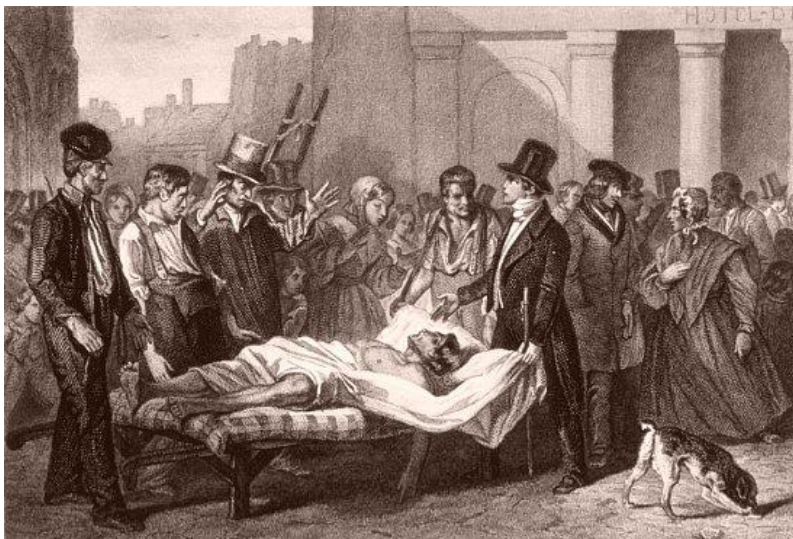
Mille choses à la famille de Julie si tu en as l'occasion.

(16A) Depuis l'arrivée au pouvoir du roi Louis Philippe, le bocage bressuirais connaît des troubles. La tentative de soulèvement de la Vendée par la duchesse de Berry en mai 1832 a provoqué l'état d'urgence. La duchesse entrée dans la clandestinité n'a été arrêtée à Nantes qu'en novembre après 5 mois de poursuite. D'importantes troupes sont alors cantonnées dans le nord des Deux-Sèvres.

Par ailleurs, de petites bandes de chouans sillonnent alors le bocage, terrorisant les partisans de Louis Philippe et échappant de longs mois aux soldats lancés sur leur traces. L'une d'elle, dirigée par François Petit de Chanteloup, tua un ouvrier agricole au Breuil Bernard en mai 1831. Cette même bande, plus tard menée par Ferdinand Béché de Moncoutant, assassina à La Ronde le 3 janvier 1833 un propriétaire nommé Grellier. Elle a compté jusqu'à 30 hommes. Un Pierre « Poignan » y figurait. Il s'agit probablement d'un petit cousin de Marie Louise.

(16B) En plus des événements ci-dessus, 1832 fut une année très agitée. En juin 1832 Paris a connu une révolte républicaine réprimée par la garde nationale qui fit plus d'une centaine de morts. Cette révolte est reprise par Victor Hugo dans « Les misérables ».

Par ailleurs, la France a été victime en 1832 d'une épidémie de Choléra qui dura plus de 6 mois et fit environ 100 000 morts dont presque 20 000 à Paris.



L'épidémie de Choléra à Paris en 1832

Photo site internet france-pittoresque.com

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 17 / 20 janvier 1834

Paris, le 20 janvier 1834.

La santé de Monsieur est toujours dans le même état. Notre petit-fils est très grand pour son âge, il ressemble beaucoup à son père, de taille et de figure, il a la gaieté de sa mère, il est très doux et raisonnable.

Quand tu verras notre bon Charles tu lui diras bien des choses de notre part.

D'après ce que tu me mandes, il paraît que le jeune ménage se fixe à Moncoutant **(17A) (17B)**.

C'est je crois un triste séjour **(17C)**. Je sais que le jeune homme est très bien. On a été bien heureux de trouver un bon parti pour la jeune personne.

Bonjour, ma chère Lisette.

(17A) Emilie Albertine Savin s'est mariée à Pugny le 17 novembre 1833 à Louis Julien Merceron, de Moncoutant, dont le père a été combattant vendéen. Le marié est le neveu de Marie Madeleine Merceron, la femme de Joseph Poignant. Les « jeunes mariés » ont tout de même plus de 30 ans... Ils vont s'installer à la Braudière de Moncoutant à 3 kilomètres à travers champs de la Maupetitière.

(17B) Pierre Augustin Savin, le fils aîné, s'est marié à Marie Louise Cadu trois jours plus tard à Chanteloup. Le père de la jeune femme était lui aussi combattant vendéen. C'est donc une belle suite de mariages entre familles d'anciens des guerres de Vendée qui se connaissent bien. Ces mariages au début de l'hiver étaient alors une pratique courante, notamment pour les domestiques qui venaient de recevoir leurs gages annuels.

(17C) Catherine de Mauroy n'aime pas Moncoutant car le bourg et ses notables ont soutenu les républicains pendant la révolution. De plus en 1834, l'armée y cantonne pour assurer le maintien de l'ordre.



Louis Philippe
roi des Français
1830-1848

Tableau de Winterhalter
1839

Photo Musée du château de
versailles

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 18 / 7 février 1834

Paris, le 7 février 1834.

Mme Savin, née Pougnauld. (18A)

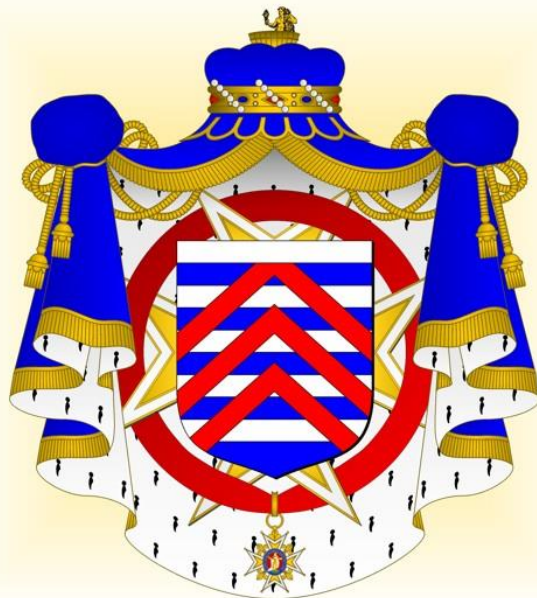
M. et Mme Mouton, très préoccupés du malheur qui vient de les affliger, me chargent de vous le faire connaître. C'est avec peine que j'ai à vous annoncer que M. le baron de la Rochefoucauld est mort samedi 1er de ce mois. Cette mort a été d'autant plus sensible qu'on ne l'attendait pas aussitôt car la veille encore M. le baron était bien portant pour sa position. La nuit même avait été assez bonne et le matin la goutte ayant remonté a occasionné la mort. Jugez de la douleur où se trouvent depuis ce moment toutes les personnes qui ont eu l'avantage de connaître et de servir un aussi bon maître et qui ont été à même d'apprécier toutes ses vertus.

Mme la baronne a été sensiblement affligée dans cette circonstance; mais sa piété sert à la résigner ainsi que les consolations dont ses enfants l'entourent. Quoique la mort de M. le baron ait été douce comme celle du juste, M. et Mme Mouton vous engagent à joindre vos prières à toutes celles qui ont été déjà faites. Comme bien vous le pensez M. et Mme Mouton ont ressenti toute la peine que pouvait leur causer la perte de celui dont ils avaient si justement mérité l'estime, ils se portent assez bien et me chargent de vous dire mille choses honnêtes de leur part.

J'ai l'honneur de vous saluer.

LE BÈGUE,

(18A) La bonne orthographe est bien Poignant. Le grand-père de Marie Louise était bien identifié Pougneau ou Pognat sur les registres paroissiaux mais il ne savait pas lire. L'orthographe Poignant apparait pour la première fois en 1762 pour le mariage des parents de Marie-Louise. Son acte de baptême est bien sous le nom Poignant et elle a toujours signé ainsi.



Armes de Jean de la
Rochefoucauld
Illustration Wikipédia

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 19 / date inconnue 1834

LETTRE DE MADAME VEUVE DE LA ROCHEFOUCAULT.

J'étais bien persuadée, ma chère Lisette, que tu avais pris part au malheur affreux dont j'ai été accablée, je ne puis m'en remettre et il m'est toujours aussi vif comme au premier moment, ma santé qui n'est point bonne depuis plusieurs années est loin de s'améliorer, sans être retenue chez moi je suis souffrante. Cet état venant du moral il n'y a d'autre remède efficace que la prière. J'espère que Dieu l'exaucera et me donnera le courage de la résignation à sa sainte volonté. Nuit et jour mon chagrin m'accompagne. Il n'y a que le temps qui calme sans détruire une peine aussi vive, ma consolation c'est la confiance que j'ai que mon pauvre mari, du sommeil a passé dans la céleste patrie où il a reçu la récompense de toutes ses vertus.

J'espère que tu as reçu les 250 fr. que j'ai remis en janvier au beau-frère de mon bon voisin Charles pour lui faire passer.

Je sais bien que ta fille Amélie s'accoutume dans son ménage, je l'engage à être toujours bien douce et soigneuse dans son ménage, qu'elle mette sa confiance en Dieu qui n'abandonne jamais le chrétien qui le prie en sa faveur.

Je prie M. le Curé de Largeasse de dire trois messes, l'une pour le repos de l'âme de ma mère, une pour mon père et l'autre pour mon pauvre mari. S'il reste quelque chose de la petite somme, je te prie de la distribuer aux pauvres de la paroisse à la même intention. Je le remercie de son obligeance et me recommande à ses prières ainsi que ma famille.

Quand tu verras notre bon voisin Charles (1) (19A) ne m'oublie pas.

Bonjour, ma bonne Lisette.

(1) Charles de la Rochebrochard, demeurant au château d'Etrie, commune de Chanteloup.

(19A) Charles Xavier de la Rochebrochard (1808-1870) issu d'une vieille famille de la noblesse poitevine qui possédait des châteaux dans toute la région. Il était comme les la Rochefoucauld un royaliste conservateur. Il démissionna de l'armée en 1830 pour ne pas servir Louis Philippe.



Le château d'Etrie à Chanteloup

Photo du site internet communal

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 20 / 15 décembre 1834

Paris, 15 décembre 1834.

J'ai appris avec plaisir que le propriétaire de Clisson avait acheté la Forêt (20A), ce nom ne doit jamais sortir du pays, il l'honore trop. Je sais bien gré à Henri de la Rochejaquelein d'avoir eu cette pensée, quoique nous nous connaissions à peine de vue et que nous nous soyons jamais parlé. Je porte intérêt à cette famille (20B) et lui désire toutes sortes de prospérités, elle a été si éprouvée. Tu sais que le jeune Louis de la Rochejaquelein a été tué en Portugal (2) il y a un an, une de ses sœurs (20C) s'est mariée cet été en Touraine, il y en a encore une à établir.

Ma santé ne peut se remettre, sans souffrances vives, je ne me porte pas bien depuis plusieurs années, j'ai des crampes qui me fatiguent, à chaque chagrin elles augmentent; cela vient des nerfs, il faut vivre avec ses infirmités et rendre grâce à Dieu de n'en avoir pas davantage après avoir eu une vie si agitée.

Parle de moi à Moncoutant et à Etrie. Adieu, etc

(2) Louis de la Rochejaquelein d'après une légende que j'ai recueillie à Chiché, fut tué en 1833 dans les Deux-Sèvres, entre Bressuire et Boismé, au Bois Rocard. Il était accompagné d'un nommé Rcaud, qui périt avec lui. On m'a raconté que des soldats sortis de Bressuire furent chargés de faire une battue dans ce bois pour en déloger les chouans dont ces derniers faisaient partie Or, un soldat ayant aperçu un monceau de feuilles y plongea machinalement sa baïonnette. Un cri retentit, et un homme, Rcaud, sortit de ce monceau. On le tua immédiatement et la troupe continua sa marche sans vérifier s'il était seul. La baïonnette avait atteint au cœur Louis de la Rochejaquelein, et son compagnon se croyant découvert et pour protéger son maître qu'il ne croyait que blessé, avait apparu les armes à la main. Ce ne fut que longtemps après qu'on découvrit le corps de Louis dont on ignorait la mort. La famille aurait jugé à propos de le faire mourir en Portugal d'un trépas plus glorieux au siège de Lisbonne. Il est bien entendu que je cite ici une légende dont je ne garantis aucunement l'authenticité.

En 1833 le général Moquerie commandait à Bressuire où il occupait la maison qu'habite aujourd'hui M. Morisset. Son aide de camp était M. de Boulancy. Baranguy d'Illiers, colonel du 1^{er} léger, demeurait aussi à Bressuire.

(20A) Il s'agit du château de la Forêt sur Sèvre, brulé à la révolution et alors pas encore totalement rénové.

(20B) Au-delà de ce qu'elle a pu écrire de négatif sur Auguste de la Rochejaquelein dans une lettre de 1826, Catherine de Mauroy a toujours connu cette famille proche de la sienne. La grand tante d'Henri, Anne Henriette de la Rochejaquelein (1749-1810) était ainsi la marraine du fils d'un domestique du château de Pugny en 1770.

(20C) Anne de la Rochejaquelein (1810-1889) mariée en août 1834 à Joseph de Chauvelin



Château de la Forêt sur Sèvre
Carte postale vers 1900

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 21/ 6 mars 1835

Paris, 6 mars 1835.

J'étais toujours dans l'attente que le bon voisin Charles viendrait faire une apparition dans la capitale, ne le voyant pas, je pense qu'il a renoncé à son voyage. Je te fais passer 250 francs que Bodin fermier de madame la marquise de la Rochejaquelein à la Gueffrie (21A) te remettra. Mes enfants sont à Rome, ils reviendront par Vienne et la Bavière.

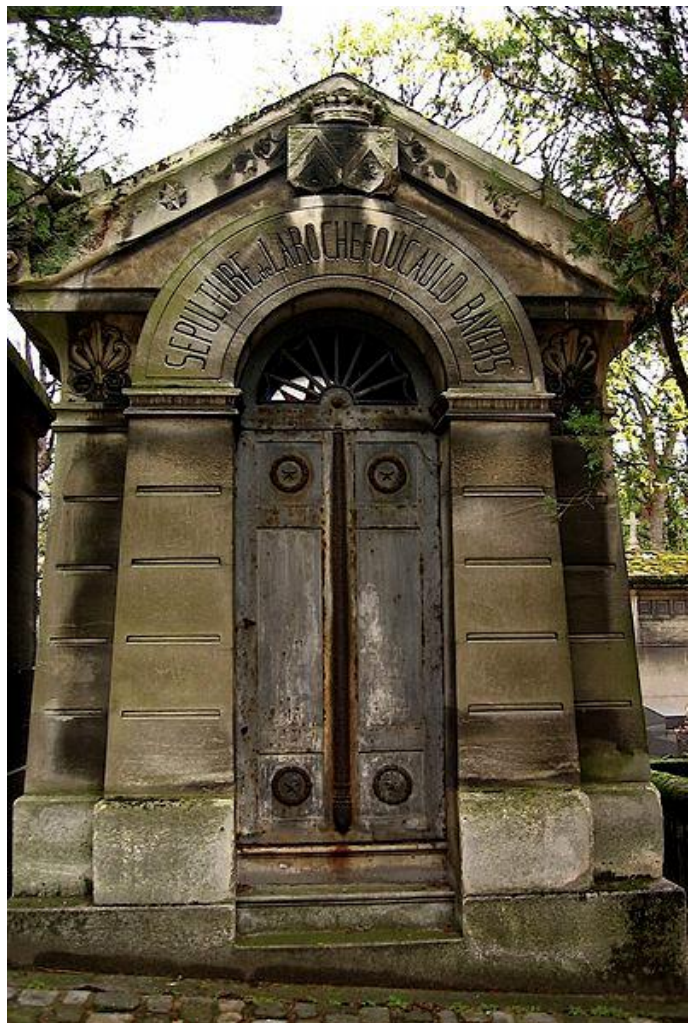
Mon petit-fils profite beaucoup.

Je ne me porte pas bien, les années, le chagrin qui est aussi senti qu'au premier moment, les tourments et les inquiétudes inséparables de la vie tout cela réuni détruit petit à petit le moral et le physique. Que la volonté de Dieu soit faite et demandons lui le courage de la résignation. Mention de moi, je te recommande, à notre voisinage, à Charles et à Moncoutant. Bonne santé et tout à toi.

(21A) Antoine Bodin (1776-1850) ou l'un de ses fils. La Gueffrie est un village de la commune de Boismé.

Sépulture de la famille la
Rochefoucauld-Bayers au
cimetière du père
Lachaise.

Jean de la Rochefoucauld
y repose ainsi que
Catherine de Mauroy
Photo Wikimedia



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 22 / 28 juillet 1835

Paris le 28 juillet 1835.

Je te remercie bien, ma chère Lisette, de tous les soins que tu as pris pour me conserver un peu de linge. Tu as bien fait de te servir du linge qui t'a été utile, tout ce que tu crois qui a été assez bon pour me faire passer, je te prie de mettre le tout dans une caisse avec l'house (sic) et les autres effets que tu croiras m'être utiles. Le satin qui est passé tu pourras peut-être en tirer parti pour des bonnets de tes petits-enfants. Le déshabillé à colonnes pourra peut-être faire un couvre-pieds. Les chemises qui sont en mauvais état ou même raccommodées tu les garderas pour toi, il en est de même pour les mouchoirs de poche.

Le calice pourra m'être utile en le faisant réparer ainsi que les ornements de la chapelle; enfin tu verras ce qui vaut la peine d'être emballé. Il faudra faire une caisse à part pour les cuivres, je n'ai pas une casserole (22A).

Je ne compte avoir à la Bruyère (22B) qu'un petit pied-à-terre, ce n'est ni château ni maison de campagne, quelques petites bâtisses éparses, c'est moins logeable que Châteauneuf. Je regarde cette acquisition que comme placement de fonds que nous préférons avoir en terres plutôt que sur l'état (22C), le revenu est bien moindre mais le capital me paraît plus sûr. C'est sur la direction de nos propriétés du midi et de l'Anjou, je ne pouvais mieux me placer. Il n'y a qu'une habitation qui manque. Pour moi avec mon goût de retraite et de modestie je trouverai toujours à me caser et après ma mort mes enfants y trouveront un pied-à-terre ; car je n'ai point la pensée d'y faire bâtir, réparer voilà tout. Le Berri est un pays de petite culture, on partage dans tout et ce n'est qu'à la fin de l'année qu'on connaît son revenu. Si tu avais pu sauver quelques papiers pour faire valoir tes droits et faire quelques informations sur la famille de ce pauvre Clément (22D), si seulement tu avais quelques notions. Que ta mémoire se rappelle, fais m'en part et je verrai s'il y a moyen d'en tirer parti.

(22A) Selon Casimir Puichaud dans sa brochure sur les événements de Moncoutant en 1792, il semble que Marie Louise ait sauvé de l'incendie du château de Pugny des vêtements, des ustensiles de cuisine et les ornements de la chapelle.

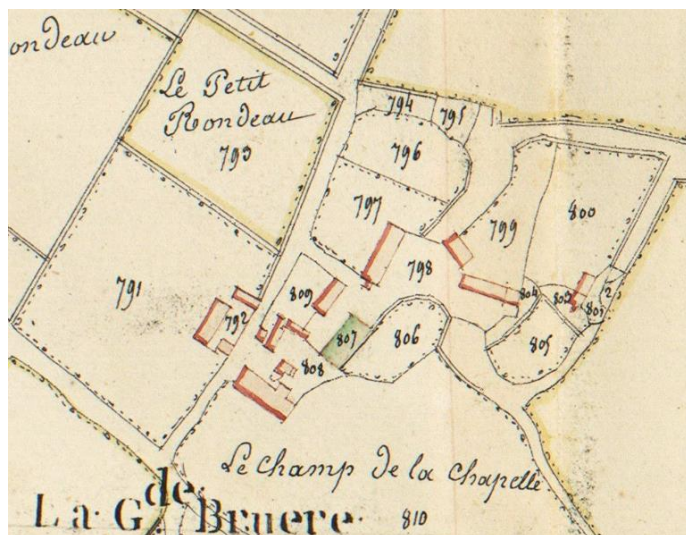
Elle les aurait soigneusement gardés 43 ans !
Cependant, que Catherine de Mauroy n'ait pas de casseroles, cela prête à sourire...

(22B) Domaine de la Bruère à Villedieu sur Indre qui comprend plus de 700 hectares. C'est un petit « pied à terre » bien plus conséquent que ce que dit Catherine de Mauroy.

(22C) Les indemnités du milliard des émigrés ont été versées en rente sur l'état.

Transformer cette créance en capital est un signe de défiance et de mépris à l'égard du roi Louis-Philippe.

(22D) Jean-Clément Cendre, le premier mari de Marie Louise, était originaire de Ménetou-Salon dans le Berry.



Domaine de la Bruère
à Villedieu sur Indre
Cadastre de 1826 AD 36

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 22 / 28 juillet 1835 (suite)

Mon bon voisin Charles est passé deux fois à la maison, heure à laquelle je ne suis presque jamais chez moi. J'espérais bien qu'il repasserait car j'ai grande envie de le revoir et j'aurais un vrai regret qu'il partit avant d'avoir ce plaisir. Si tu vas à Etrie parle de moi à Madame et ne manque pas de lui dire combien j'ai été contrariée de ne m'être pas trouvée chez moi lorsque Charles s'y est présenté.

Albert a apporté pour toi et ton mari à chacun un chapelet béni par notre saint père le pape. Mon fils les a vu bénir et dire des prières dessus. Papa et maman laissèrent les leurs à la fin de leur carrière car c'est bien précieux, c'est vraiment comme une relique.

Je voudrais, ma chère Lisette, que tu adresses les deux caisses au bureau des diligences de Tours. La voiture de Thouars par Saumur y va directement, tu mettras l'adresse à madame la baronne de la Rochefoucault à la Bruyère par Buzençais, poste restante. Je les ferai prendre soit dans cette petite ville qui est à deux lieues, ou je les ferai prendre à Tours.

L'événement qui s'est passé à la revue a coûté la vie à de bien braves gens : un maréchal de France a été tué (1) (22D), un lieutenant général et des officiers d'état major ont été blessés et malheureusement quelques gardes nationaux. La tranquillité n'a point été troublée dans Paris. Le pauvre maréchal qui avait évité les balles ennemies n'a pu être préservé de celles de ses compatriotes. C'est affreux.

Mon petit-fils a bien grandi.

Adieu, ma chère Lisette.

(1) L'attentat Fieschi a coûté la vie au maréchal Mortier.

(22D) Le 28 juillet 1835, lors du défilé de commémoration des 5 ans de la révolution de 1830, un attentat visant le roi Louis Philippe a fait 18 morts. L'auteur est un corse, ancien soldat de Napoléon, Giuseppe Fieschi (1790-1836).



L'attentat de Fieschi

Image d'Epinal

Photo RMN-Grand Palais

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 23 / 29 août 1835

La Bruyère par la Villedieu et Châteauroux (Indre), 29 août 1835.

Je t'envoie trois chapelets par mon bon voisin d'Etrie qui a bien voulu s'en charger. Je fais vendre à Buzençais les produits de mon jardin qui est très bien tenu et j'y vais à la messe. Je suis obligée de louer tous les dimanches une patache moyennant six francs.

Adieu, ma chère Lisette.

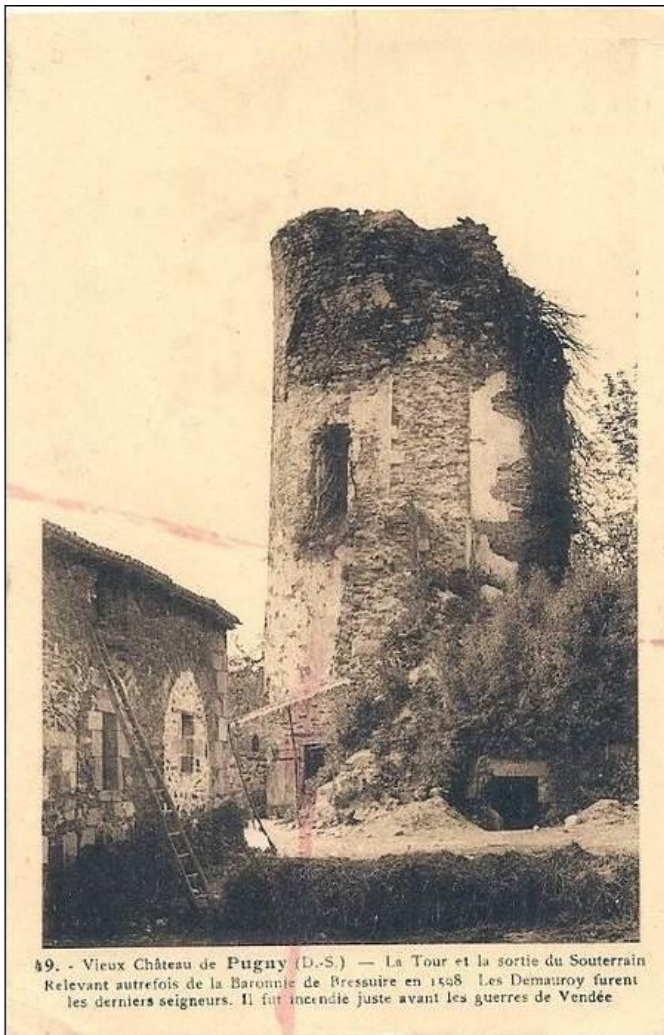
Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 24 / 18 janvier 1836

Paris, 18 janvier 1836.

Je voulais te répondre plus tôt ; mais cela m'a été impossible. J'ai remis 250 fr. pour toi à M. Bodin. C'est un brave homme. Quand le temps le permettra tu feras diriger par la voiture de Thouars à Tours et Buzençais à l'adresse du Me de poste, M. Pourain, pour faire parvenir à M. Saulnier à la Bruyère qui n'est qu'à une lieue de Buzençais.

Mention particulière de moi à Etrie et à Moncoutant.



Restes du donjon du
Château de Pigny
Carte postale des années
1930

49. - Vieux Château de Pigny (D.S.) — La Tour et la sortie du Souterrain
Relevant autrefois de la Baronnie de Bressuire en 1508 Les Demauroy furent
les derniers seigneurs. Il fut incendié juste avant les guerres de Vendée

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 25 / 19 avril 1836

Paris, 19 avril 1836. (25A)

Je ne me rappelle pas comment l'acte a été fait pour la maison que tu as achetée. Notre intention a toujours été que tu en jouisses en propre. Dis-moi s'il est nécessaire que je fasse un écrit pour la garantie. Je crois qu'il n'y a rien qui constate que cette petite maison ait été achetée en mon nom (25B). Ce n'eût point été prudent à cette époque. Par ta première lettre mande-moi ce que j'aurai à faire pour t'en assurer la jouissance.

Je te remercie de m'avoir conservé ce que tu m'envoies. Tous ces petits débris me serviront à ma petite bicoque de la Bruyère où je ne suis que campée. Mais tu aurais bien pu garder ces misères de robes de soie pour faire des bonnets à tes petits-enfants. Les casseroles me seront bien utiles car j'en aurais dû apporter ici. Dans quelque temps je compte bien faire construire une petite chapelle sans avoir l'espoir d'y voir dire la messe. Il y a peu de prêtres dans le pays. Le curé de la Bruyère est de l'Auvergne, c'est un homme d'esprit et très zélé, mais il est à cinq lieues, il a 3,000 âmes à soigner. Il ne peut guère s'absenter étant tout seul. A une lieue j'ai la petite ville de Buzençais où il y a deux ecclésiastiques. Mon domestique est mon factotum avec sa femme qui me fait la cuisine. Ils vont à la première messe et je vais avec ma femme de chambre en carriole à la seconde. Mon curé est très content de mes petits tenanciers qui sont tout autour de l'habitation. Figure-toi que la totalité de la propriété a autant de territoire que la métairie de la Grenouillère (1) (25C). Enfin la contenance est de 711 hectares 42 ares c'est-à-dire environ 1,400 arpents. Là tout est cultivé et je ne suis pas mécontente du rapport.

Pour le petit bois quand il y a des arbres qui peuvent rapporter un bon prix, je prie Savin de les vendre. A-t-on fait le fossé auquel le jugement m'avait donné droit ? il faut avoir soin de l'entretenir. La vente de quelques arbres paiera cette dépense. Albert part pour notre ermitage des Pyrénées. Adieu, parle de nous à tes enfants et à nos connaissances.

(1) Commune de Saint-Etienne

(25A) Marie Louise Savin est décédée le 10 avril 1836 à Pugnny. Catherine de Mauroy va sans doute l'apprendre juste après l'envoi de ce courrier. Sur l'acte de décès, sont témoins son frère Joseph Poignant et son gendre Louis Merceron.

(25B) Il s'agit probablement de la maison du couple Savin à la Maupetitière de Pugnny

(25C) Village de la commune de La Chapelle Saint Etienne, ancienne métairie du domaine de Mauroy

Plan du village de la
Maupetitière
Cadastre de 1810
Archives en ligne
des Deux-Sèvres



Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Testament de Mauroy 26 / 1er février 1836

Testament de Denise Jeanne Catherine de Mauroy et lettres s'y rapportant

Ceci est mon testament olographe. (26A)

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Après avoir recommandé mon âme à Dieu, je prie mon cher fils Albert de me faire faire l'enterrement le plus modeste possible et de me faire déposer à côté de Jean de la Rochefoucault-Bayer mon mari, dont la perte m'est aussi sensible que le premier jour.

Je lègue et donne en viager la rente de trois mille francs à madame Mouton, Catherine Boquet, qui m'a toujours donné les plus grandes marques d'attachement depuis l'année 1792, où elle est entrée à mon service. J'ai trouvé toujours en elle un soutien dans l'infortune, et avec un désintéressement au-dessus de toute expression. Je la prie de recevoir ici toute ma reconnaissance ainsi que de tous les bons soins qu'elle n'a cessé de donner à mon pauvre mari, de ceux qu'elle a prodigués à mon tendre fils depuis sa naissance et de son dévouement. Mon intention est que si le bon Mouton son mari lui survit, il hérite de la pension viagère bien faible témoignage des obligations que je lui dois, pour les soins qu'il a eu de mon pauvre père, l'ayant plusieurs fois assisté de ses économies. Jamais notre descendance ne doit oublier le dévouement de ce digne ménage; pour moi et ma famille ce sont des amis qui ne nous ont jamais abandonné dans tous nos malheurs.

Je lègue en viager à Mlle Ribeau Henriette, ma femme de chambre, 400 francs de rente et ma garde-robe, excepté mon châle de cachemire, s'il existe il sera remis à Mme Mouton et mes fourrures à ma belle-fille.

Je donne à Alphonse mon domestique 300 fr. de rente.

Je lègue et donne en viager à Lisette Pougault, femme Savin, ancienne femme de chambre de ma mère, demeurant commune de Pugny, arrondissement de Parthenay, Deux-Sèvres, 300 francs de rente. A sa mort, je prie mon cher fils de continuer cette dite rente à son mari Pelot Savin, ancien serviteur de ma famille, et à son décès de partager cette rente entre ses trois enfants leur vie durant.

Je prie mon cher fils de donner une année de gage à mon portier, s'il est à mon service le jour de mon décès.

Je donne 600 francs une fois payés à madame André ma cuisinière, si elle est à cette époque à mon service.

Je révoque tous autres testaments ou codicilles.

Fait à Paris, le 1er février 1836.

Signé : Denise-Jeanne-Catherine DE MAUROY, Ve DE LA ROCHEFOUCAULT-BAYER

(26A) Catherine de Mauroy est décédée le 5 janvier 1837 à Paris et n'aura donc survécu que 8 mois à Marie Louise Savin

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 27 / 7 janvier 1839

Lettre de M. Albert de la Rochefoucault à Savin.

7 janvier 1839.

Merci, mon cher Savin, de vos souhaits de bonne année.

Ma goutte ne me fait plus souffrir en ce moment, ma femme et mon petit garçon vont bien.

Procurez-vous les estimations cadastrales de mon petit bois, estimez et vendez les arbres morts, donnez-en quelques-uns à Albertine. Le bon Mouton vieillit, il a bon appétit malgré ses 83 ans. La bonne Mouton a remis les 300 fr. de votre rente de 1839 à un banquier qui les renverra à l'homme d'affaires de M. de la Rochejaquelein, ils vous parviendront ainsi comme à l'ordinaire.

Adieu.

A. DE LA ROCHEFOUCAULT.

Lettres de Mauroy/ Poignant-Savin

Lettre 28 / 1840

Autre lettre du même.

J'ai reçu votre lettre avant de partir de la Bruyère.

D'après votre avis je me décide à vendre le fonds du bois futaie de Villeneuve qui suivant votre estimation se monte à 6600 francs. Consultez M. Texier, notaire à Moncoutant, **(28A)** je vous donne carte blanche, ma procuration vous sera nécessaire. Mme Mouton vous remercie de l'intérêt que vous avez pris à la mort de son mari. Cet excellent homme est vivement regretté.

Ma filleule m'a écrit pour me prévenir qu'il y avait deux anciennes métairies, de la maison, à vendre, et monsieur Coyreau de Moncoutant m'a fait demander si j'avais le projet de les acheter **(28B)**. Je lui ai répondu que ce rachat n'entraîne pas dans mes vues, parce que je n'ai aucune propriété dans ce pays. J'ai un jeune garçon de 12 ans qui se porte à merveille et qui voudrait bien ainsi que sa mère aller faire une excursion dans votre canton et vous connaître.

Parlez de moi à votre famille et ne doutez pas de mes sentiments.

A. DE LA ROCHEFOUCAULT.

(28A) Henri Jules Texier Notaire à Moncoutant de 1831 à 1854

(28B) Probablement Charles Casimir Coyreau des Loges (1782-1868), magistrat, d'une vieille famille de la noblesse poitevine qui avait des terres à Moncoutant. Sa fille aînée s'est mariée avec Claude de Lauzon (1806-1873) officier et directeur de la manufacture de Châtelleraut, qui a construit le château de Saint Claude à Moncoutant à la fin des années 1850.

Sainte Catherine surmontant les armes conjointes des la
Rochefoucauld et de Mauroy
Vitrail du château de Challain La Potherie.

Photo B. Savin-Bureau



Postface

Ainsi se terminent les lettres publiées par Florentin et Casimir Puichaud.

Pierre Savin décèdera le 6 mars 1841 à la Maupetitière. Son fils cadet Jean Baptiste se mariera en juin 1842 avec Marie Françoise Billy de Largeasse.

Les décès de Catherine de Mauroy et de Marie Louise Poignant-Savin marquent la fin d'une époque. Certains écrits sur les guerres de Vendée présentent la situation sociale de l'ancien régime dans cette partie du Poitou comme une sorte d'âge d'or durant lequel les nobles et leurs paysans vivaient en bonne intelligence. La correspondance de Catherine et Marie Louise prouve que ce n'est pas une légende. Ces deux femmes qui avaient grandi ensemble étaient restées liées malgré le temps, la différence de classe sociale, les horreurs de la guerre civile, l'exil et les troubles politiques.

L'immense confiance de Catherine n'avait d'égale que la fidélité de Marie Louise qui a gardé des effets personnels de ses maîtres pendant plus de 40 ans, dans la période la plus troublée qu'ait connu notre région.

Ces courriers illustrent également le conservatisme politique de la noblesse d'ancien régime, incapable d'intégrer l'impact de la révolution de 1789 et de s'engager sur le chemin de la démocratie moderne. D'où les nouvelles révolutions du XIX^{ème} siècle qui vont progressivement anéantir son pouvoir et aboutir à notre république.



Château de Challain La Potherie construit
de 1847 à 1854 par Albert de la Rochefoucauld

Photo Wikipédia

Postface

Même si ces révolutions ont connu nombre de profiteurs et d'affairistes, la relation à l'argent de Catherine de Mauroy peut sembler choquante quand on compare son immense fortune et la façon dont elle réagit aux sollicitations de quelques centaines de francs. Sa grande piété n'est pas généreuse.

Certes les demandeurs ne sont peut-être pas toujours dans leur droit, mais ils sont incontestablement des victimes de la guerre de Vendée. Ils y ont tous perdu l'essentiel de leurs biens et de nombreux proches.

Le désintérêt d'Albert de la Rochefoucauld pour le rachat de métairies qui avaient appartenu à son grand-père marque la fin des liens étroits de sa famille avec le bocage bressuirais. Le riche héritier a alors déjà des intentions bien plus grandioses. Avec sa femme, elle-même grande propriétaire terrienne, il vont bâtir un nouveau château sur leur domaine de Challain-la-Potherie (ouest du Maine et Loire). Construit de 1847 à 1854, ce splendide monument sera surnommé le « petit Chambord ». Son style néo-gothique, à l'époque perçu comme conservateur, exprime les opinions politiques d'Albert de La Rochefoucauld. Il en verra à peine la fin et décédera dès 1854.

Son fils Henri François, resté célibataire, disparaîtra en 1893 sans postérité.

Marie Louise Poignant et Pierre Savin eurent au contraire 11 petits enfants et une nombreuse descendance, dont une partie vit toujours dans le bocage.

Des descendants de son frère Joseph Poignant ont occupé le château de Pugny jusqu'au début des années 2000. Plusieurs d'entre eux en cultivent encore les terres. Ils sont la 8^{ème} génération depuis leur ancêtre Pierre, père de Marie Louise Poignant-Savin.

J-P. Poignant, mars 2017.

Merci à Bernadette pour son aide.

Carte postale du
château de Pugny
vers 1938.

La ferme occupe
alors trois familles.
Deux d'entre elles
descendent de
Joseph Poignant.

